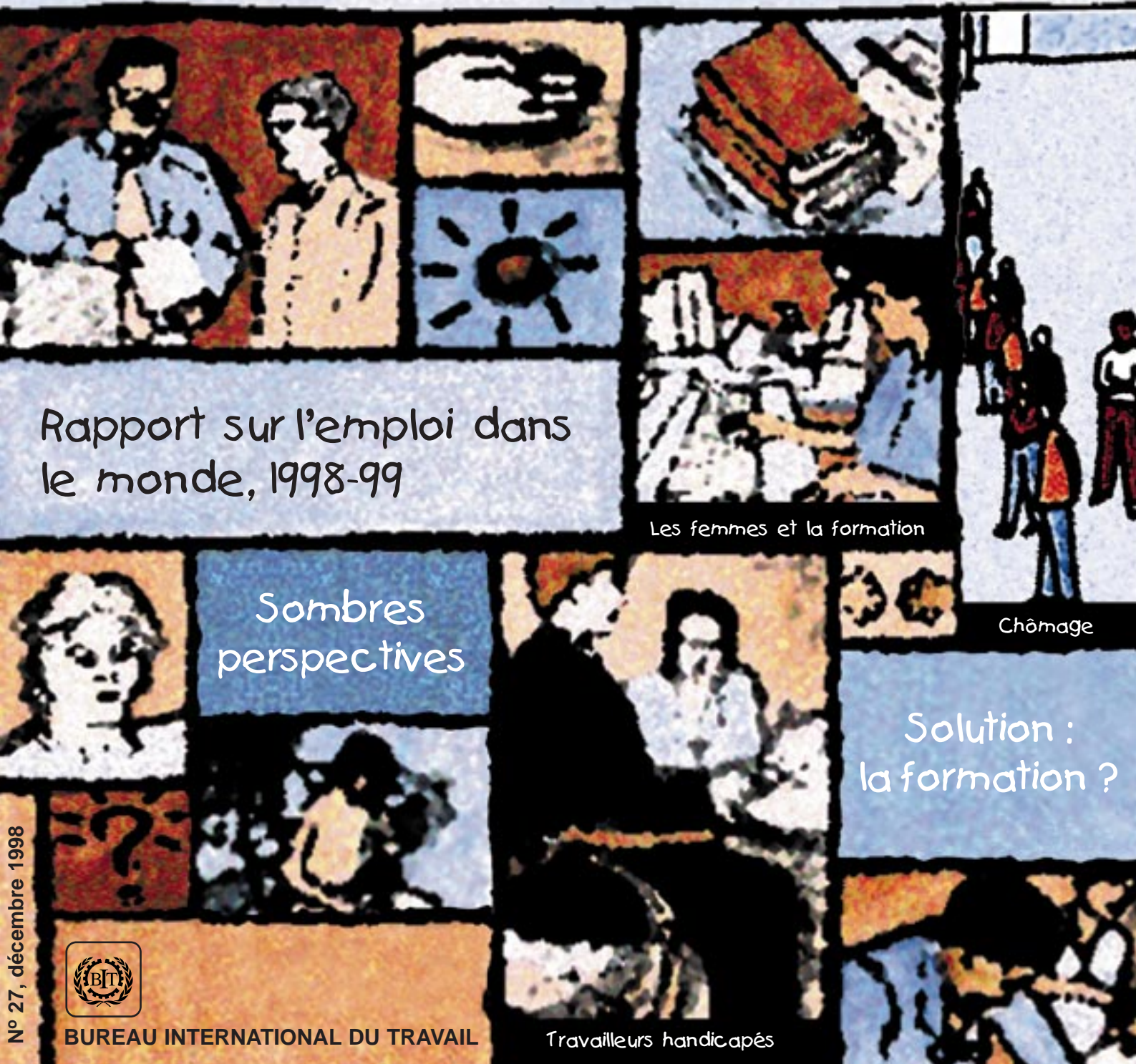


Travail

LE MAGAZINE DE L'OIT



Rapport sur l'emploi dans le monde, 1998-99

Les femmes et la formation

Sombres perspectives

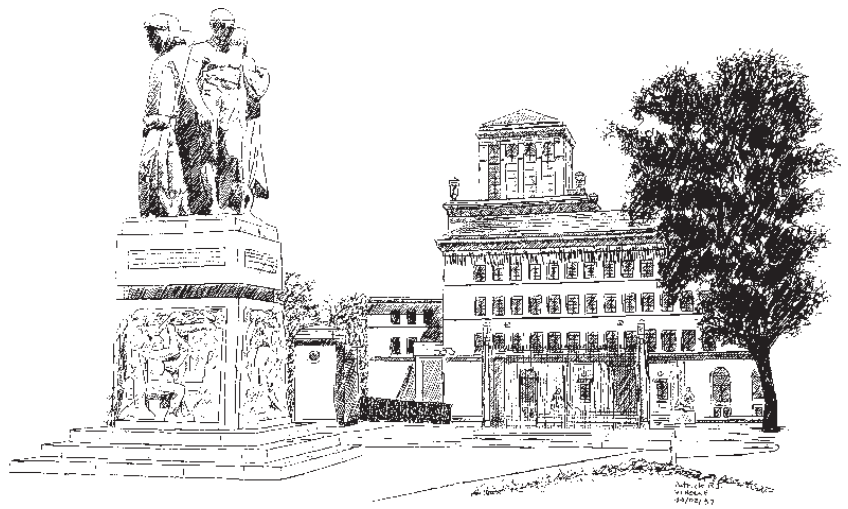
Chômage

Solution : la formation ?



BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Travailleurs handicapés



L'OIT dans l'Histoire

Wilfred Jenks, «La flamme du BIT»

En cette fin d'année 1973, il y a un quart de siècle, le BIT, pour quelques mois encore au bord du lac, était en deuil. Son Directeur général, Wilfred Jenks, était décédé le 9 octobre à Rome, au terme d'une brève maladie. Il avait 64 ans et avait accompli toute sa carrière professionnelle au BIT, où il était entré en 1931, à l'âge de 22 ans. A la tête du BIT depuis le départ de David Morse, en 1970, il était mort au gouvernail, comme celui qui l'avait jadis engagé, Albert Thomas.

Pour tous les fonctionnaires, le vide creusé par cette soudaine disparition était immense. Et pas seulement en raison de l'exceptionnelle longueur du parcours de Jenks dans la maison, qui l'identifiait pratiquement aux murs du bâtiment, aux couloirs le long desquels il promenait sa silhouette penchée, une main éternellement dans la poche de sa veste. Le «patron» était un juriste mondialement reconnu, un des artisans du système des Nations Unies, et l'exemple même du dévouement à la fonction publique internationale.

Le droit au service de la justice

Il avait mis ses vastes connaissances juridiques, acquises à Cambridge, puis à Genève, au service des droits de l'homme et de la justice sociale. En sa qualité de conseiller juridique du BIT pendant des décennies, il fut le moule à la fois inventif et créateur qui donna son unité au Code international du travail. Afin de conférer aux textes leur pleine efficacité, il appliqua toutes les ressources de son imagination à l'élaboration de procédures d'application et de contrôle adaptées au développement de chaque Etat membre. Service plus éminent encore à l'Organisation, il fut l'un des auteurs de la Déclaration de Philadelphie, maintenant partie intégrante de la Constitution de l'OIT.

Après la Seconde Guerre mondiale, son expertise et son expérience lui permirent de jouer un rôle de premier plan dans les conférences internationales qui présidèrent à la naissance du système des Nations Unies. Sa contribution ne fut pas seulement celle d'un éminent technicien, mais celle d'un homme de convic-



Le magazine *Travail* est publié cinq fois par an par le Bureau de l'information publique du BIT, à Genève. Aussi publié en allemand, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, finnois, hongrois, japonais, norvégien, russe, slovaque, suédois et tchèque.

- **Rédacteur:**
Thomas Netter
- **Edition allemande:**
Hans von Rohland
- **Edition arabe:**
Khawla Mattar, Bureau de l'OIT à Beyrouth.
- **Edition espagnole:**
Réalisée avec le concours du Bureau de l'OIT à Madrid.
- **Responsable de la production:**
Kiran Mehra-Kerpelman

Ce magazine ne constitue pas un document officiel de l'Organisation internationale du Travail. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues du BIT. Les désignations utilisées n'impliquent de la part du BIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du BIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les textes et les photos peuvent être librement reproduits, à condition d'en mentionner la source. L'envoi d'un justificatif serait apprécié.

Toute correspondance doit être adressée au Bureau de l'information publique du BIT, CH-1211, Genève 22 (Suisse).

Tél. +4122/7997912
Fax +4122/7998577
<http://www.ilo.org>

Imprimé par ATAR S.A.
Genève

ISSN 1020-0002

Couverture: Agence Paprika

tion. «Le droit international, il le concevait comme un instrument de paix et de progrès parmi les hommes et les femmes, les Etats et les nations... Il était mû par l'éternel désir de construire un monde plus humain pour les générations futures», rappelait un de ses compagnons de route quelques jours après son décès. Au sein du système naissant, il veilla plus particulièrement à l'autonomie d'action des agences spécialisées et à la coordination de leurs activités.

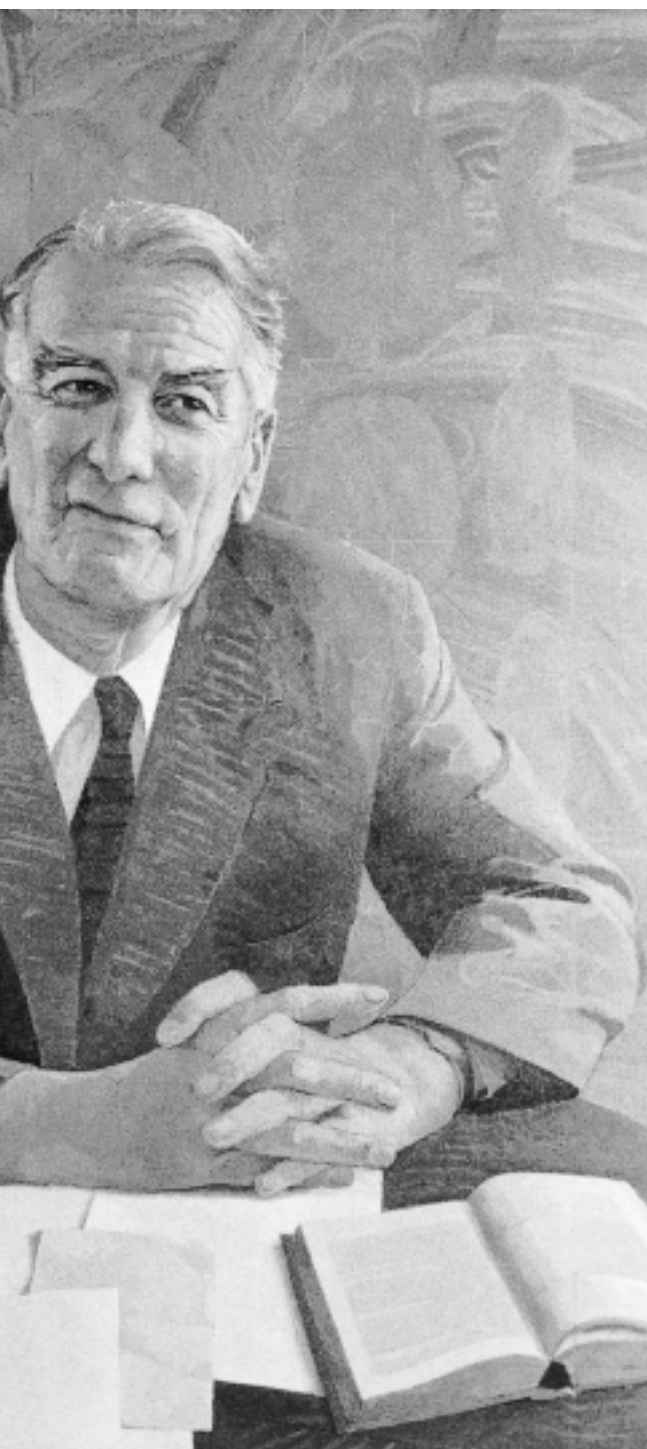
Un exemple, une flamme

L'une de ses préoccupations majeures était la formation des fonctionnaires internationaux. Pour lui, pas d'efficacité possible pour ces rouages complexes sans une qualité irréprochable du personnel à leur service. Intégrité, conviction, courage, imagination, compétence technique, connaissances linguistiques: il attendait beaucoup de ses collaborateurs. Nommé Directeur du BIT, il aimait à recevoir personnellement les nouveaux fonctionnaires à qui il ne manquait pas de rappeler la noblesse et les exigences de leur mission. Parallèlement, il fut un de ceux qui fit le plus pour assurer à la fonction publique internationale un statut et une indépendance à la hauteur de ses responsabilités.

Inutile de préciser qu'il payait largement de sa personne. Profondément idéaliste, se qualifiant lui-même d'«optimiste inébranlable», il s'engageait tout entier, avec fougue, quand les principes ou les idéaux de l'Organisation lui paraissaient en danger: «Nous ne tolérerons ni la pauvreté, ni la misère, ni la faim, ni la maladie, ni l'ignorance... Nous ne céderons ni à la puissance, ni à la passion; nous continuerons à nous consacrer aux êtres humains et à la raison.» Ces formules de feu... et quelques autres de la même veine, prononcées quelques semaines avant sa mort, au terme d'un débat agité de la Conférence de l'OIT, marquèrent profondément les délégués comme le personnel du secrétariat.

De même, tous les fonctionnaires qui eurent le privilège de travailler sous la direction de Wilfred Jenks se souviennent de ses vibrantes allocutions au personnel, émaillées de métaphores maritimes: «Qu'importe la tempête, qu'importent les écueils, nous maintiendrons le cap!» Mais lorsque son adjoint, accouru à son chevet peu avant sa mort, crut bon de reprendre ces images familières pour l'assurer que «le navire serait maintenu à flot», il eut cette réponse superbe: «Il ne suffit pas de garder le navire à flot, il faut garder la flamme vivante». C'était tout Wilfred Jenks: un vieux fonctionnaire, un éternel jeune homme.

Michel Fromont



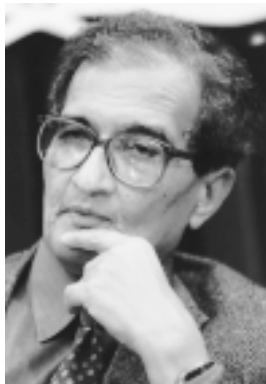
SOMMAIRE

Couverture

- *Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99* 6

LA CRISE FINANCIÈRE MONDIALE FRAPPE L'EMPLOI: Des perspectives «de plus en plus sombres»

Selon le dernier *Rapport sur l'emploi dans le monde*, le chômage et le sous-emploi ont atteint un niveau sans précédent et vont encore augmenter vertigineusement d'ici la fin de l'année. Nous expliquons pourquoi la formation professionnelle constitue un moyen efficace de résoudre ce problème.



- *La dimension éthique de l'économie*..... 13

LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE EN 1998 ET L'OIT

Cette année le Prix Nobel d'économie a été attribué à Amartya Sen, ancien conseiller auprès du Programme mondial de l'emploi de l'OIT. En quoi consistent ses travaux et quel a été son rôle dans l'histoire et l'évolution de l'OIT?

Spécial: Extrait de l'article intitulé «L'inégalité, le chômage et l'Europe d'aujourd'hui», d'Amartya Sen, alors professeur d'économie et de philosophie et professeur à la Lamont University Harvard, publié dans la *Revue internationale du Travail*, vol. 136, n° 2 (1997)

Les nouvelles 18

- Zones franches d'exportation: Une croissance soutenue favorise la création d'emplois
- Rapport de la réunion sur les zones franches
- Le travail des enfants dans l'industrie pakistanaise du tapis
- Industrie du sexe: Le rapport du BIT reçoit l'International Nike Award de 1998
- Travailler dans le secteur de la santé n'est pas une sinécure: Un nouveau traitement pour les patients et les soignants



Alors que le coût des soins de santé augmente dans le monde entier, la plupart des gouvernements recherchent des moyens de le réduire. Les efforts qu'il faut déployer pour tenter de concilier la réduction du coût et les impératifs de qualité des soins engendrent un stress énorme. Les principales victimes de ce stress sont ceux qui administrent les soins. Nous montrons dans cet article qu'il devient aussi important de veiller au bien-être du personnel soignant qu'à la santé de leurs patients.

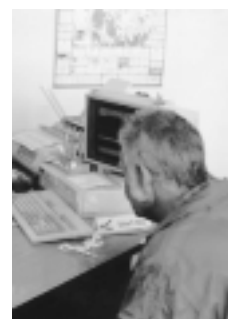
Rubriques



L'OIT DANS L'HISTOIRE 2

Wilfred Jenks, «la flamme du BIT»

Vingt-cinq ans après sa mort, l'esprit de Wilfred Jenks n'a pas quitté le BIT



PLANÈTE TRAVAIL 22

Questions sociales, économie, accords commerciaux, emploi, etc.

CHAMPS D'ACTION 24

Compétitivité, relations professionnelles et productivité, gestion de la protection sociale, retombées sociales de la crise asiatique, etc.

Point de mire:

- 16^e Conférence internationale des statisticiens du travail

L'OIT DANS LA PRESSE 27

- Le rapport sur l'emploi dans le monde 1998/99
- Les zones franches d'exportation
- Le rapport sur l'industrie du sexe gagne le Prix de la meilleure publication



MÉDIATHÈQUE 30

LA DERNIÈRE PAGE 31

Comment se procurer le livre sur l'industrie du sexe

«Cette recherche est excellente. Désormais, les gouvernements ne pourront plus dire que la question du travail sexuel est insoluble...»

Shere Hite

L'Organisation internationale du Travail (OIT), créée en 1919, groupe les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de ses 174 Etats membres dans une action commune pour l'avancement de la protection sociale et l'amélioration des conditions de vie et de travail partout dans le monde. Le Bureau international du Travail (BIT), à Genève, est le secrétariat permanent de l'Organisation.

«Des perspectives de plus en plus sombres»

Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99:
*la crise financière entraînera une forte montée
du chômage dans le monde*

Selon le Rapport sur l'emploi dans le monde¹, le chômage et le sous-emploi ont atteint un niveau sans précédent et vont encore augmenter vertigineusement d'ici la fin de l'année, du fait de la crise financière qui sévit en Asie et dans d'autres régions du monde. La formation professionnelle constitue un moyen efficace de résoudre ce problème pour les femmes sans emploi, les jeunes, les travailleurs enfermés dans le secteur non structuré et autres catégories «vulnérables».

Les signes d'un regain de croissance, constatés dans de nombreuses régions du monde au cours du premier trimestre de 1997, avaient fait espérer qu'une reprise de l'économie stimulerait l'emploi sur toute la planète. Or, comme il ressort de la nouvelle édition du *Rapport sur l'emploi dans le monde*, récemment publiée par le BIT, seuls les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, l'Union européenne ont vu leurs taux de chômage et de sous-emploi diminuer.

«La situation mondiale de l'emploi n'est guère réjouissante et ne cesse de s'assombrir», déclare Michel Hansenne, Directeur général du BIT. «La persistance du chômage et du sous-emploi provoque l'exclusion sociale des jeunes et des personnes âgées, des travailleurs les moins qualifiés, des handicapés et des minorités ethniques, les femmes étant, à l'intérieur de chacune de ces catégories, les plus désavantagées.»

Les constats:

- Environ un milliard de travailleurs – soit le tiers de la population active de la planète – sont sans emploi ou sous-employés, chiffre qui n'a pratiquement pas bougé par rapport aux estimations réalisées par le BIT à l'époque du *Rapport sur l'emploi dans le monde 1996-97*.
- Sur ce milliard de personnes, environ 150 millions sont effectivement au chômage, c'est-à-dire à la



Jacques Maillard

Amérique latine:
«Incapables de trouver du travail dans le secteur formel, où la productivité est élevée et les salaires relativement bons, beaucoup de gens doivent se rabattre sur des activités qui, parfois, leur permettent tout juste de survivre.»

Travailleurs
sans emploi
attendant un
repas gratuit
sur la place
Yong San
Station,
à Séoul.

recherche
d'un emploi
ou disponi-
bles pour tra-
vailler. Et sur
ces 150 mil-
lions de chô-
meurs, 10 mil-
lions ont perdu
leur emploi cette
année unique-
ment à cause de
la crise financière
qui s'est déclarée en
Asie.

● En outre, 25 à
30% des travailleurs de
la planète, soit de 750 à
900 millions de personnes,
sont sous-employés, c'est-à-
dire qu'ils travaillent beaucoup
moins qu'ils ne le souhaiteraient
ou qu'ils gagnent moins que le
minimum vital.

● Le BIT estime à 60 millions le
nombre de jeunes demandeurs
d'emploi de 15 à 24 ans, dont les
recherches demeurent vaines.

«La crise financière mondiale a fait
peser un tel poids sur la mondialisation que
nous craignons de voir les gouvernements
tourner le dos à des réformes économiques
qui sont pourtant indispensables», explique
M. Hansenne. «Mais le problème n'est pas
la mondialisation en soi.»

Faisant observer qu'au-delà de la
tempête financière, de nombreux pays
souffrent de problèmes dus au chô-
mage de longue durée, que seule est
susceptible de résoudre une action
concertée des gouvernements, des
syndicats et des organisations
d'employeurs, M. Hansenne
déclare: «Parmi les mesures
destinées à favoriser la
compétitivité, la crois-
sance et l'emploi dans

une économie qui se mondialise, il convient d'accorder
davantage d'importance au formidable atout que représente le fait
de disposer d'une main-d'œuvre de qualité, instruite et qualifiée.»

Le BIT considère que la formation professionnelle peut offrir une
solution au problème de l'emploi des femmes, des jeunes, des travailleurs
du secteur informel et d'autres «catégories vulnérables» telles que celles des
travailleurs âgés, des chômeurs de longue durée et des handicapés.

«Pour faire face à la mondialisation rapide et réussir dans la course à la
compétitivité, les pays doivent investir dans la formation professionnelle»,
affirment les auteurs du rapport. «L'instruction et la formation professionnelle,
qui ont été les ingrédients essentiels du miracle économique de l'Asie du Sud-
Est, pourraient aider des millions de travailleurs d'autres régions du monde à
sortir du sous-développement et de la pauvreté.»

L'emploi dans le monde

Aperçu général du *Rapport sur l'emploi dans le monde*:

Asie – Les trois décennies de croissance soutenue – en
moyenne près de 8% par an (soit 5,5% par habitant) –
dont ont bénéficié de nombreux pays d'Asie de l'Est et
du Sud-Est étaient sans précédent dans l'Histoire, mais
la situation économique de la région s'est considéra-
blement dégradée au cours de l'année dernière.

En **Indonésie**, les conséquences de la montée en
flèche du chômage et du sous-emploi sont ag-
gravées par la pénurie alimentaire due à une
sécheresse précoce. Selon les prévisions du
BIT, «en 1998, les salaires réels risquent fort
de baisser davantage encore que le PIB par
habitant (-15% environ). Le chômage
pourrait frapper entre 9 et 12% de
la main-d'œuvre, contre 4% en-
viron en 1996. Toutefois, une
telle progression reflétera une
augmentation du sous-em-
ploi plutôt que du chômage
déclaré.»

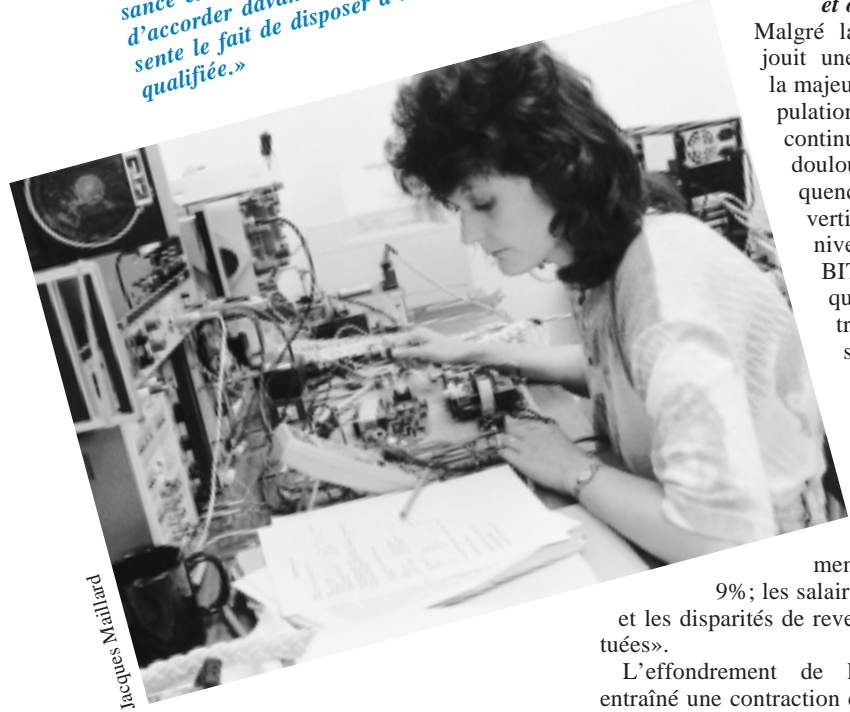
En **Thaïlande**, le taux
de chômage pourrait at-
teindre environ 6% de la
main-d'œuvre en 1998,
soit près de 2 millions
de personnes (contre
1 à 2%, ou 400 000
à 700 000 chômeurs,
il y a deux ans à
peine). Comme de
nombreux Thaïlan-
dais comptent sur le
«filet de sécu-
rité» que constitue
traditionnellement
la famille élargie,
le sous-emploi ris-
que de quadrupler
voire de quintup-
ler. Selon le
BIT, cette situa-
tion se répercu-
tera bien au-delà
des centres ur-
bains, car «de
nombreux habi-
tants des zones

Keystone



Jacques Maillard

«Parmi les mesures destinées à favoriser la compétitivité, la croissance et l'emploi dans une économie qui se mondialise, il convient d'accorder davantage d'importance au formidable atout que représente le fait de disposer d'une main-d'œuvre de qualité, instruite et qualifiée.»



Jacques Maillard

rurales, notamment les personnes âgées, vivent en partie de l'argent qui leur est envoyé par les membres de leur famille travaillant à Bangkok».

En République de Corée, la contraction de l'emploi s'est accélérée l'année dernière. Le chômage a presque doublé de novembre 1997 à février 1998, date à laquelle il était supérieur à 5%, et il atteignait 7% au mois de juin.

A Hong-kong, le taux de chômage a aussi beaucoup augmenté: il était de 4,5% à la fin du deuxième trimestre de 1998, contre 2,9% en 1997.

En Chine où, selon les estimations, 3,5 millions de travailleurs seront licenciés en 1998 et où le taux de chômage se situera alors entre 5 et 6%, l'emploi productif sera peut-être stimulé par le développement des entreprises privées, et surtout des petites et moyennes entreprises.

En outre, le BIT redoute que les marchés du travail de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh, jusqu'à présent plus ou moins épargnés par la crise, ne commencent à connaître de véritables difficultés avec la dégradation du climat économique de la région.

Europe centrale et orientale et CEI

Malgré la prospérité dont jouit une petite minorité, la majeure partie de la population de cette région continue de subir les douloureuses conséquences de la baisse vertigineuse de son niveau de vie. Le BIT fait observer qu'«en l'espace de très peu de temps, sous l'effet de la restructuration de l'économie et des entreprises, on a vu le taux moyen de chômage passer de pratiquement 0% à plus de

9%; les salaires réels ont baissé et les disparités de revenu se sont accentuées».

L'effondrement de la production a entraîné une contraction considérable de la demande de travail, un recul de l'emploi et, dans certains pays, une diminution des salaires réels.

Dans la Fédération de Russie, le chaos économique qui ne cesse de s'aggraver a entraîné une croissance négative des salaires réels, – actuellement à moins de 60% de leur valeur de 1989 – voire, dans un nombre croissant de cas, la suspension pure et simple du paiement des salaires pendant des mois entiers. Les auteurs du rapport signalent que, bien que le PIB de la Russie ait augmenté de 0,4% en 1997 après huit années de récession et que l'inflation soit tombée à 15% contre 48% en 1996,

l'actuelle crise économique et l'instabilité politique risquent d'empirer les choses. Le taux de change a chuté et l'inflation s'accélère de jour en jour. Malheureusement, cette situation ne peut qu'aggraver la pauvreté.

En Pologne, en revanche, les salaires réels ont amorcé une lente remontée et sont actuellement à un peu moins de 80% de leur niveau d'avant 1989. Le chômage demeure élevé (10,4% en 1998).

Ailleurs, en Europe orientale, le taux de chômage est de 5,4% en République tchèque, 8,4% en Hongrie, 9,2% en Roumanie, 13% en Bulgarie et 17,6% en Croatie.

Amérique latine – Dans cette région, la récente amélioration des indicateurs économiques ne s'est pas traduite par une amélioration de l'emploi. Bien que la croissance globale ait atteint 5% en 1997 et que plusieurs pays aient bénéficié d'un déclin de leurs très forts taux d'inflation et d'une augmentation des salaires réels, le BIT indique que le taux de chômage de la région a augmenté de 1991 à 1996 pour atteindre 7,4% en 1997.

En 1998, l'Amérique latine risque d'être victime d'un abandon général des marchés émergents par les investisseurs, qui pourrait provoquer une forte augmentation du chômage et du sous-emploi.

Le cas de l'Argentine est cité en exemple: après un programme de stabilisation et d'ajustement structurel, la croissance y a été en moyenne de 5,8% par an de 1991 à 1997. Toutefois, la situation de l'emploi s'est détériorée et le taux de chômage a augmenté de 6,3% en 1991 à 15% en 1997, après avoir culminé à 17,5% en 1995.

«Incapables de trouver du travail dans le secteur formel où la productivité est élevée et les salaires relativement bons, beaucoup de gens doivent se rabattre sur des activités qui, parfois, leur permettent tout juste de survivre», expliquent les auteurs du rapport. Certains travaillent à leur compte, d'autres sont domestiques, d'autres encore trouvent un emploi dans des micro-entreprises.

Ailleurs, en Amérique latine, le BIT estime qu'en 1998 le chômage était de 7,9% au Brésil, de 11,3% au Venezuela, de 3,4% au Mexique et de 15,2% en Colombie.

Afrique subsaharienne – Après une longue période de croissance lente et de dégradation du marché du travail, l'emploi s'est, dans l'ensemble, légèrement amélioré en 1998. La hausse des taux de croissance a plusieurs causes: des conditions climatiques plus favorables après plusieurs sécheresses, l'augmentation des prix des produits d'exportation, la dévaluation du franc CFA (Communauté financière africaine), qui a stimulé la compétitivité et,



Jacques Maillard

«En Europe occidentale, la faiblesse de la croissance a aggravé la situation tandis qu'en Europe orientale, la contraction de l'économie et les restructurations ont fortement réduit l'accès des jeunes à de nouveaux emplois.» Jeunes chômeurs russes essayant de gagner leur vie tant bien que mal.

enfin, les réformes structurelles et les changements politiques qui ont créé un environnement plus propice aux investissements directs étrangers.

Néanmoins, tout en jugeant encourageante cette reprise observée en Afrique, le BIT met en garde contre «un optimisme excessif. Etant donné que la main-d'œuvre croît de près de 3% par an et que le secteur moderne crée peu d'emplois, la population doit surtout compter sur les emplois du secteur informel et d'un secteur agricole peu productif». En outre, comme on s'attend à ce que la population active augmente de 2,9% par an de 1997 à 2010 (contre 1,9% en Asie du Sud-Est et 1,8% en Amérique latine), cela signifie que le marché du travail comptera chaque année 8,7 millions de demandeurs d'emploi supplémentaires.

Pays développés

La croissance dans les pays avancés a été encourageante mais inégale. «Entre 1993 et 1997, elle a été assez vigoureuse au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans quelques autres pays mais beaucoup moins soutenue en Allemagne, en France et en Italie. Quant au Japon, son économie tourne au ralenti depuis plusieurs années.»

Dans l'Union européenne, on dénombre aujourd'hui plus de 18 millions de chômeurs, mais «ce chiffre ne tient pas compte du très grand nombre de travailleurs «découragés», qui ont perdu tout espoir de trouver un emploi, et de personnes contraintes de travailler à temps partiel». Toutefois, on a observé des signes de reprise de la production et de l'emploi en Europe vers le milieu de 1998, ce qui s'est d'ailleurs traduit par une diminution du taux moyen de chômage, qui a été ramené de 10,7% en mai 1997 à 10,2% en mai 1998. Au Japon, le taux de chômage demeure plus faible que dans la plupart des



Mario Trajtenberg

Dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, «les taux du chômage urbain des jeunes dépassent souvent 30%».

autres pays développés, mais il est en forte hausse du fait de la stagnation de l'économie depuis le milieu des années quatre-vingt-dix.

La dimension sociale

«Les chômeurs de longue durée n'ont guère de chances de pouvoir retrouver un emploi, même en cas d'embellie du climat macroéconomique», font observer les auteurs. «Les conséquences sociales de cette situation sont désastreuses. Elles exigent que l'on adopte des mesures et des programmes propres à faciliter la réinsertion des chômeurs de longue durée sur le marché du travail.»

● **Les jeunes travailleurs:** Le BIT estime que, dans le monde entier, environ 60 millions de jeunes de 15 à 24 ans sont à la recherche d'un emploi, leur pourcentage étant de 20% dans beaucoup de pays de l'OCDE. «En Europe occidentale, la faiblesse de la croissance a aggravé la situation tandis qu'en Europe orientale, la contraction de l'économie et les restructurations ont fortement réduit l'accès des jeunes à de nouveaux emplois.»

Dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, «les taux du chômage urbain des jeunes dépassent souvent 30%», peut-on lire dans le rapport. Du fait des bouleversements qui se produisent actuellement dans le monde, les jeunes sont encore plus menacés de licenciement, les employeurs s'adaptant à la récession en réduisant l'embauche de nouveaux travailleurs. Les auteurs attirent aussi l'attention sur les autres dangers du chô-

mage des jeunes: vandalisme, criminalité, toxicomanie, aliénation, troubles et conflits sociaux.

Cependant, le BIT a pu constater qu'il existait des programmes permettant de venir en aide aux jeunes. En Amérique latine et en Asie, par exemple, «les programmes qui permettent aux jeunes de mettre un pied sur le marché du travail par une brève expérience en entreprise peuvent effectivement améliorer les perspectives d'emploi dans les économies où il existe une demande de travailleurs faiblement qualifiés ou



Lorsque l'avantage comparatif d'un pays réside dans la modicité de ses coûts salariaux, «les femmes, moins bien payées, profitent généralement plus que les hommes de l'augmentation des exportations».

semi-qualifiés et où la croissance économique est relativement forte».

Plusieurs pays de l'Union européenne ont opté pour des mesures d'incitation fi-

nancière à l'embauche et à la formation des jeunes. Vers le milieu des années quatre-vingt-dix, ces «contrats jeunes» représentaient près de 25% de l'emploi des jeunes en Italie, 20% en Grèce et 12% en Espagne et en France.

● **Les chômeurs de longue durée:** «Le chômage de longue durée est l'un des problèmes sociaux les plus graves et les plus difficiles à résoudre.» Les chances de trouver un emploi s'amenuisent au fur et à mesure que la période de chômage s'allonge. Les qualifications s'érodent et les employeurs sont de plus en plus réticents à embaucher les chômeurs de cette catégorie.

Le phénomène est particulièrement préoccupant dans les pays de l'Union européenne où, en 1996, plus de 60% des 9 millions de chômeurs de longue durée étaient sans travail depuis plus de deux ans.

Les travailleurs âgés et les femmes sont particulièrement menacés par le chômage de longue durée. De même, les travailleurs licenciés des industries en déclin et les handicapés en sont davantage victimes que les autres travailleurs.

Un train de mesures complémentaires est à cet égard beaucoup plus efficace que des programmes ponctuels. Une



La demande de nouvelles qualifications et connaissances désavantage de nombreux travailleurs âgés, dont la formation initiale risque bien souvent d'être dépassée.



bonne combinaison de mesures consiste en l'association de programmes de subvention de l'emploi, d'aide à la recherche d'emplois, de cours de rattrapage et de formation ainsi que de conseils sur la manière de régler les problèmes familiaux et sociaux. La formation ou le placement en entreprise donnent aux employeurs l'occasion de revenir sur l'opinion négative qu'ils peuvent avoir des chômeurs de longue durée. Les petites entreprises de réinsertion communautaires, qui offrent différentes formes d'appui aux chômeurs tout en produisant des biens et des services qui répondent aux besoins de la collectivité et favorisent le redressement économique d'une région, contribuent efficacement à la résorption du chômage de longue durée.

● **Les femmes et la formation à l'heure de la mondialisation:** Depuis vingt ans, ce sont surtout les femmes qui augmentent les effectifs de la main-d'œuvre des pays industrialisés comme des pays en développement. En effet, dans toutes les régions sauf l'Afrique, leur proportion dans la population active s'est sensiblement accrue. Dans l'Union européenne, par exemple, elles ont contribué à près de 80% de l'augmentation de la main-d'œuvre depuis 1980 et dans des pays comme l'Irlande, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède, ce pourcentage avoisine 100%.

Deux tendances opposées se sont dessinées ces dernières années: d'un côté l'augmentation et la féminisation des emplois faiblement rémunérés du secteur tertiaire et, de l'autre, l'accroissement du nombre des emplois de haut niveau qu'obtiennent les femmes de par leur niveau d'instruction. Dans les pays de l'OCDE, par exemple, les femmes sont généralement de plus en plus nombreuses «à entreprendre des études de médecine, de droit, de comptabilité ou encore de commerce, qui étaient jusqu'ici surtout l'apanage des hommes».

En revanche, «il est plus rare que les femmes optent pour des formations qui leur permettent d'accéder à des emplois de niveau intermédiaire ou inférieur traditionnellement occupés par des hommes». Cela s'explique à la fois par la ségrégation professionnelle et par le recul de la demande de ce type d'emplois.

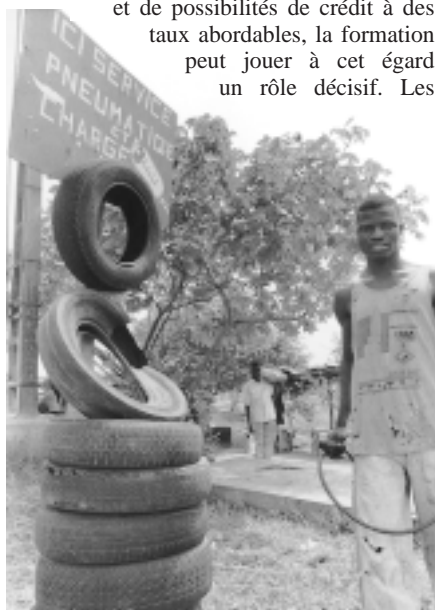
Tous ces obstacles incitent un nombre croissant de femmes à créer leur propre entreprise. «Selon les estimations nationales, 10% des nouvelles entreprises ont été créées par des femmes en Afrique du Nord,



33% en Amérique du Nord et 40% dans l'ex-Allemagne de l'Est.» Dans les seuls Etats-Unis, ce pourcentage dépasse 60%.

● **Le secteur informel:** A l'heure actuelle, dans les pays en développement, la majorité des emplois est créée dans le secteur informel qui, selon les estimations du BIT, fait travailler environ 500 millions de personnes. La pénurie d'emplois dans le secteur structuré de l'économie ainsi que le manque de qualifications d'une large fraction de la main-d'œuvre, ont conduit à l'essor d'un secteur informel dans lequel la plupart des travailleurs occupent un emploi faiblement rémunéré dans des conditions de travail médiocres et non réglementées.

Compte tenu du nombre de travailleurs concernés et de son augmentation constante, une action concertée est nécessaire pour améliorer les revenus, la productivité et les conditions de travail dans ce secteur. En complément d'un appui institutionnel et de possibilités de crédit à des taux abordables, la formation peut jouer à cet égard un rôle décisif. Les



auteurs du rapport préconisent une politique de formation qui réponde aux exigences de ceux qui sont déjà installés dans la production du secteur informel et qui ont besoin d'un complément de formation qui leur permette de se familiariser avec telles technologies nouvelles et tels produits nouveaux.

● **Réformes du système de formation:** Les auteurs passent en revue les différentes méthodes de formation adoptées à travers le

monde en signalant les qualités et les faiblesses. En outre, ils proposent des mesures susceptibles d'améliorer l'efficacité et la gestion des systèmes de formation au niveau mondial afin d'atteindre les normes de qualité exigées dans un monde hautement compétitif.

Tout en insistant sur le fait qu'il n'existe pas de système de formation idéal, ils font valoir que la réussite d'un système de formation suppose la réunion de trois facteurs: un enseignement solide, l'adaptation des objectifs de la formation à la demande économique réelle et la contribution des partenaires sociaux – employeurs, travailleurs et gouvernement – à l'amélioration des résultats et de l'efficacité à l'intérieur d'un cadre institutionnel adéquat.

D'une manière générale, les systèmes de formation des pays en développement ou en transition évoluent rapidement. En Asie de l'Est, au cours des dernières décennies, les gouvernements ont investi massivement dans l'enseignement primaire et secondaire et ont veillé à fixer les objectifs de leurs programmes de formation professionnelle en fonction de la demande internationale; grâce au succès de cette approche très structurée, ces pays sont en train de mettre au point un système plus décentralisé fondé sur le désengagement partiel de l'Etat et un plus large pouvoir de décision de populations de plus en plus prospères, encadrées par des institutions sociales plus solides.

En Europe de l'Est, les gouvernements des pays à économie planifiée faisaient en sorte que l'offre de main-d'œuvre qualifiée corresponde à la demande des entreprises d'Etat qui, elles, dispensaient la formation complémentaire. D'une manière générale, la formation des travailleurs de la région a pâti du passage de ces pays à l'économie de marché.

Au niveau mondial, la réforme des systèmes de formation s'oriente vers des «systèmes axés sur la demande», qui répondent



En Asie de l'Est, depuis quelques dizaines d'années, les gouvernements investissent massivement dans l'enseignement primaire et secondaire et veillent à fixer les objectifs de leurs programmes de formation professionnelle en fonction de la demande internationale.



En Europe de l'Est, les gouvernements des pays à économie planifiée faisaient en sorte que l'offre de main-d'œuvre qualifiée corresponde à la demande des entreprises d'Etat qui, elles, dispensaient la formation complémentaire.

aux besoins réels et immédiats des entreprises, au détriment des systèmes axés sur l'offre, qui sont organisés en fonction de priorités fixées par les pouvoirs publics et les établissements de formation.

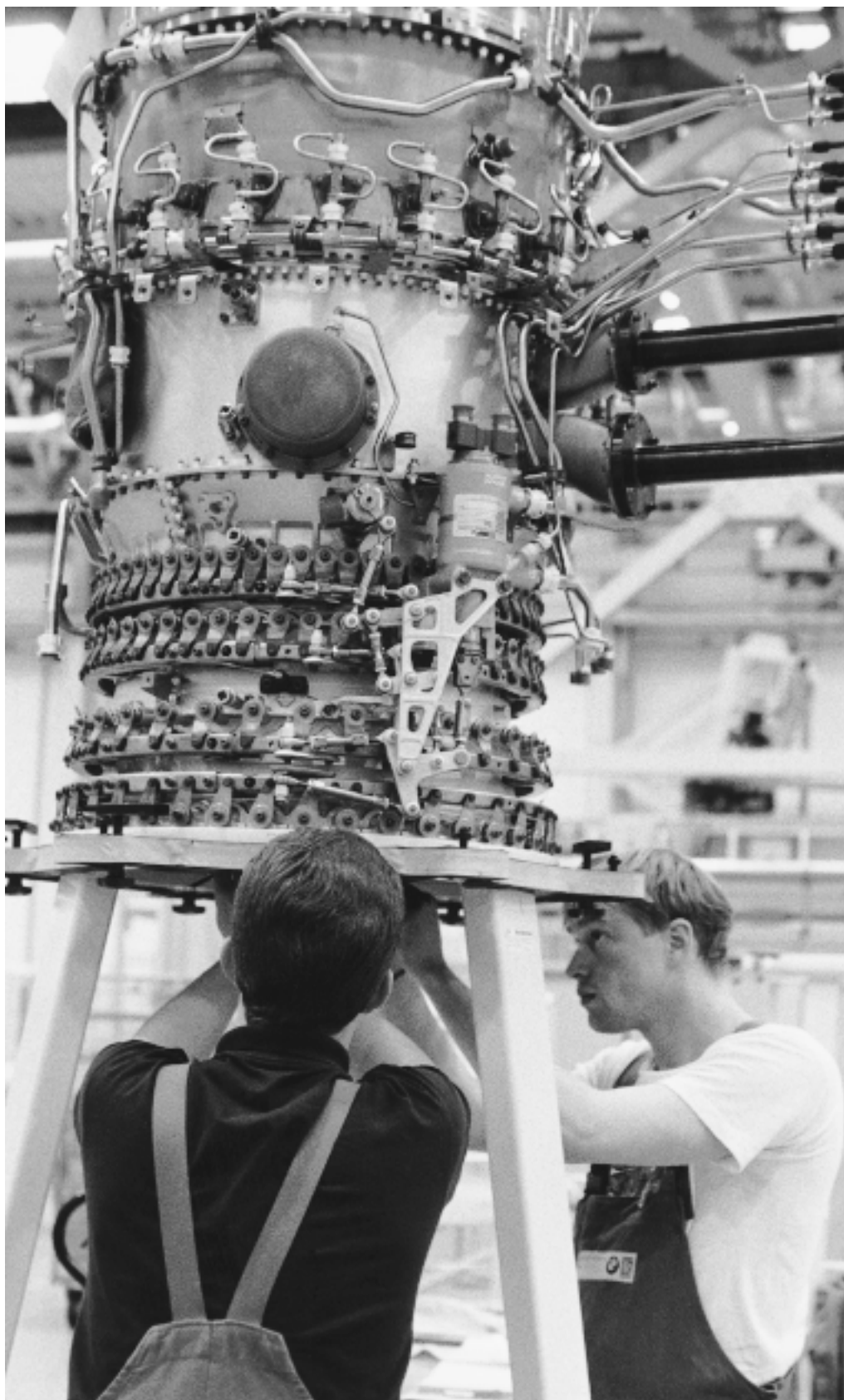
«L'orientation des systèmes de formation en fonction de la demande englobe

plusieurs composantes. D'abord, les gouvernements aident les agents privés, à la fois les employeurs et les individus, à financer des efforts de formation qui servent leurs intérêts immédiats. Ensuite, pour ce qui est de la formation financée directement par les gouvernements, d'une part, une plus grande place est accordée à l'information relative aux compétences demandées sur le marché du travail et, d'autre part, le recours aux mécanismes du marché dans un souci d'efficacité a entraîné le remplacement progressif des organismes publics de formation par ceux du secteur privé», expliquent les auteurs. En d'autres termes, les organismes de formation du secteur public sont contraints d'entrer en concurrence avec les autres pour obtenir les contrats de formation.

Les pouvoirs publics encouragent de plus en plus les entreprises et les individus à assumer la majeure partie des coûts de la formation en démontrant son utilité et en favorisant la concurrence entre les organismes qui la dispensent. Cependant, là aussi, il existe plusieurs modèles possibles.

Les taxes de formation, qui correspondent à un prélèvement annuel équivalant le plus souvent à 1 ou 2% de la masse salariale, sont utilisées dans plusieurs pays latino-américains. Dans d'autres pays, aussi divers que la France, Singapour et le Zimbabwe, il s'agit d'une taxe de formation assortie d'une subvention, c'est-à-dire que les entreprises sont exonérées de la taxe de formation dans la mesure où elles mènent elles-mêmes des activités de formation. Autrement dit, les entreprises qui ne forment pas leur personnel doivent payer la taxe de formation au taux plein (qui sert à financer les programmes nationaux de formation) et les entreprises qui offrent des cours de formation peuvent déduire les frais correspondants du montant de leur taxe. □

¹ Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99 – Employabilité et mondialisation: Le rôle crucial de la formation, *BIT*, Genève, 1998. ISBN 92-2-210827-2. Prix : 45 francs suisses.



Jacques Maillard

Les pouvoirs publics encouragent de plus en plus les entreprises et les individus à assumer la majeure partie des coûts de la formation en démontrant son utilité et en favorisant la concurrence entre les organismes qui la dispensent.

Amartya Sen, Lauréat du Prix Nobel d'économie en 1998, et l'OIT

Les travaux d'Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998 et ancien conseiller auprès du Programme mondial de l'emploi de l'OIT, ont «largement contribué au rétablissement d'une dimension éthique dans l'économie et les disciplines connexes». C'est en ces termes que le Comité Nobel a annoncé l'attribution du prix à M. Sen cette année. Martha Fetherolf Loutfi, rédactrice en chef de la Revue internationale du Travail, explique ici le rôle de M. Sen dans les travaux de l'OIT sur l'emploi et le développement.

En 1969, lors de la création du Programme mondial de l'emploi (PME), le BIT a fait appel aux conseils de plusieurs experts pour réfléchir au contenu du programme de recherche. Au nombre de ces experts comptaient Jan Tinbergen et W. Arthur Lewis (Prix Nobel d'économie respectivement en 1969 et 1979), dont les textes furent publiés en 1970 dans un numéro spécial de la *Revue internationale du Travail*¹. Amartya Sen, lauréat du Prix Nobel d'économie en 1998, a participé à la naissance du PME, notamment en tant membre du groupe directeur sur la technologie et l'emploi. L'un des premiers textes qu'il ait rédigés pour le PME portait sur le sujet insuffisamment exploré mais extrêmement important du choix de la technologie et de sa relation avec l'emploi dans le secteur non salarié².

Etant donné ses travaux de pionnier sur la question du choix des techniques, il écrivit tout d'abord pour le BIT une monographie³ sur ce thème, qui donna lieu à un article publié dans la RIT⁴. Par la suite, il entreprit de travailler pour le BIT sur ce qui allait devenir l'un de ses ouvrages les plus influents – *Poverty and famines: An essay on entitlement and deprivation*⁵. Il y démontrait que les grandes famines s'expliquaient davantage par l'impuissance des populations – manque d'emplois rémuné-

rés qui auraient permis aux pauvres de payer le prix des produits alimentaires et absence de démocratie – que par la pénurie de nourriture.

Mais ses liens avec l'OIT remontent bien avant les débuts du PME, à sa collaboration avec celui qui devait devenir son chef. Louis Emmerij se souvient:

«J'ai fait la connaissance d'Amartya Sen en 1962 alors que nous travaillions tous les deux sur le modèle économétrique conçu par Tinbergen pour déterminer le rapport existant entre l'éducation et le développement économique, Amartya en Inde et moi en Espagne... Au début de notre correspondance, j'étais très en avance dans le calcul des coefficients, etc. Mais dès sa deuxième lettre, il m'avait déjà largement distancé. Quel esprit vivace et quelle créativité!»

«Lorsque j'assumai la charge du Programme mondial de l'emploi, l'une de mes premières pensées fut de l'associer à mes travaux avec d'autres comme Tinbergen et Leontieff (le premier était déjà Prix Nobel et le deuxième devait bientôt le devenir). Sen, Tinbergen, Leontieff, Rosenstein-Rodan et beaucoup d'autres participèrent alors à une importante réunion que j'avais organisée pour fixer les aspects prioritaires du programme de recherche du PME. Mais alors que les autres se cantonnèrent dans le rôle de

conseillers (précieux et fort appréciés), Sen, lui, décida de mettre activement la main à la pâte en participant à plusieurs volets de ce programme de recherche.»

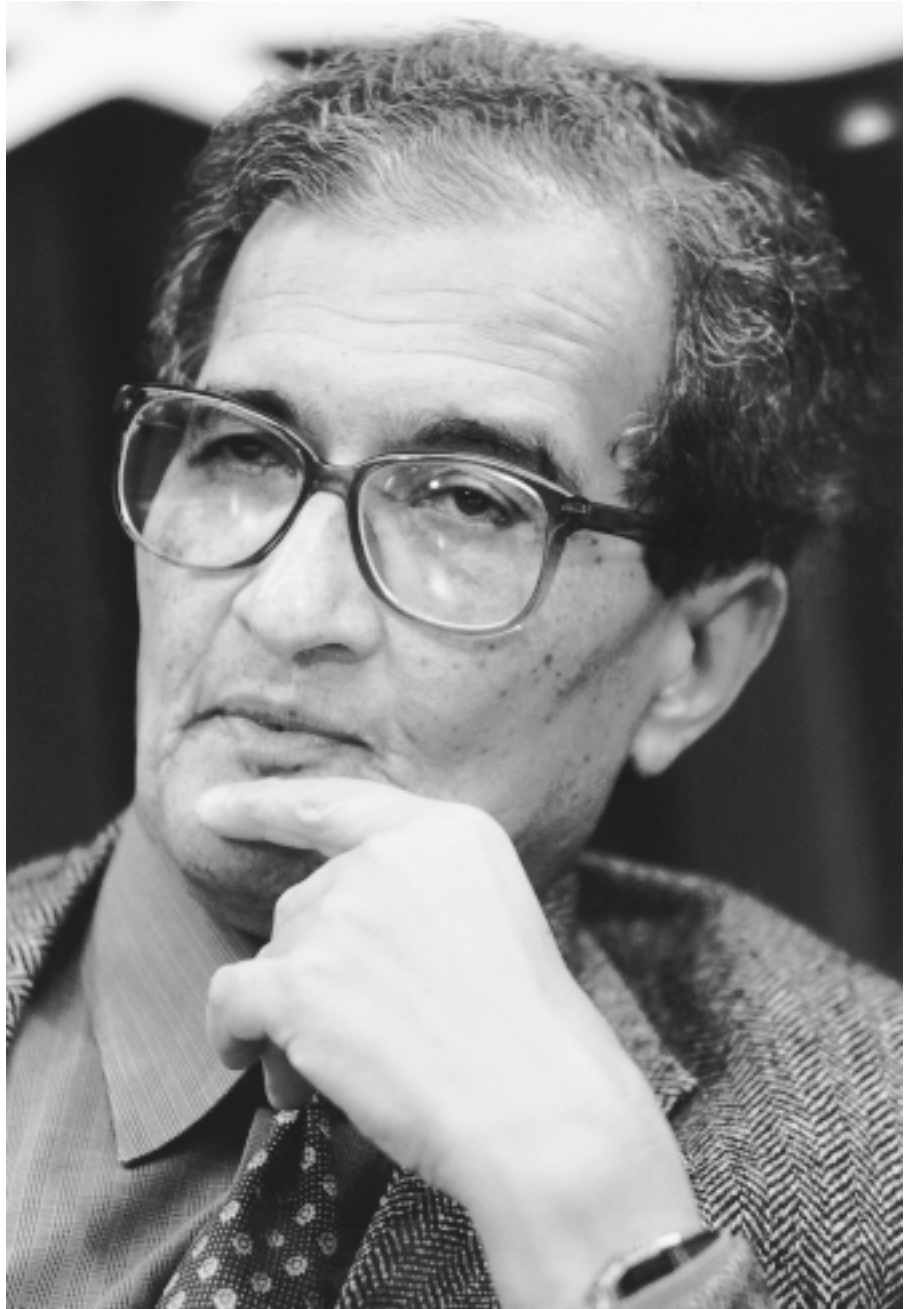
«Deux de ses textes sortent du lot. L'un était une contribution au volet technologie et emploi, publié sous le titre *Employment, technology and development*. Le second, écrit pour le volet répartition des revenus et emploi, revêt un intérêt particulier parce que c'est là qu'il a lancé son hypothèse sur l'impuissance des populations en la liant à la question des famines. Ce fut pour lui la première d'une série de recherches sur ce sujet. Cette étude intitulée *Poverty and famines*, a été commencée en 1975 mais n'a été achevée et publiée qu'en 1981. Elle révèle l'originalité de la pensée de Sen et sa grande honnêteté intellectuelle. Dans la préface, il écrivait: «Ce travail a été réalisé pour le Programme mondial de l'emploi du BIT. Je suis reconnaissant aux responsables de ce Programme de ... leur extraordinaire patience...»

«Tout ce que je puis dire, c'est que l'attente n'a pas été vaine. Cette étude marquait le début d'une longue série de travaux pour lesquels Sen a enfin, avec beaucoup de retard, reçu le Prix Nobel en 1998.» (Luis Emmerij, conseiller auprès du président de la Banque interaméricaine de développement, Washington (DC), 21 oct. 1998).

Dans l'article qu'il a écrit en 1997 pour la *Revue internationale du Travail*⁶ – dont un extrait est reproduit ci-après – Sen se penche sur la question de l'inégalité économique et insiste sur l'importance déterminante de l'emploi pour la construction de l'Europe sociale. Il y explique que l'inégalité est rarement le résultat d'un choix délibéré – beaucoup la considèrent d'ailleurs comme «tout simplement barbare» – mais que le dilemme surgit lorsque les politiques visant à réduire différentes inégalités jugées insupportables par la société, entrent en conflit les unes avec les autres. Amartya Sen analyse la difficulté d'opérer un choix entre plusieurs objectifs salutaires, à savoir les aspirations fondamentales au bien-être, à la liberté et à la qualité de la vie. Selon lui, en Europe, la solution réside dans la réduction du chômage, car ce sont les coûts multiples d'un tel chômage qui entravent la réalisation de toutes ces aspirations.

Il explique que le chômage de masse représente en effet une immense privation pour les personnes concernées et un coût énorme pour la société. Les pouvoirs publics pensent parfois – c'est le cas de la plupart des gouvernements européens – que garantir un revenu minimum relativement élevé et restreindre les disparités de revenu sont des remèdes suffisants. Or la notion d'inégalité économique est beaucoup plus vaste que celle d'inégalité de revenu. D'autres inégalités – dans l'accès aux soins de santé, par exemple, dont beaucoup sont privés aux États-Unis et en Russie – peuvent être encore plus préjudiciables. Il y a là des considérations fondamentales d'ordre éthique et moral qui sont trop fréquemment négligées. Le chômage détruit l'identité et la confiance en soi. Il est même pervers de prétendre lutter contre l'exclusion sociale tout en reléguant au second plan le principal instrument d'inclusion, c'est-à-dire l'emploi.

Amartya Sen fait observer qu'en Europe les chômeurs sont peut-être mieux lotis que les Américains pour ce qui est du revenu, mais que sur les plans du bien-être global et de la participation politique, les Européens n'ont pas de quoi fanfaronner. Le chômage exacerbe les tensions ethniques et le clivage entre les hommes et les femmes. Il nourrit le conservatisme technologique, car les travailleurs s'opposent aux innovations qui risquent de les priver d'emploi et freinent ainsi les investissements qui pourraient



UN Photo

Professeur Amartya Sen

stimuler la croissance économique et améliorer la qualité de vie du plus grand nombre. Multiplier les offres d'emplois réduirait la dépendance et permettrait d'absorber non seulement les jeunes chômeurs mais aussi les personnes âgées en bonne santé qui ont été prématurément poussées à la retraite. En démontrant la corrélation qui existe entre de nombreux problèmes sociaux européens, d'une part, et le chômage et ses coûts cachés, d'autre

part, Sen dévoile en fait le moyen de résoudre simultanément une grande partie de ces problèmes. Ainsi, les maux qu'endurent les sociétés à cause du chômage ne sont pas inéluctables.

¹ «Recherche économique pour le Programme mondial de l'emploi», *Revue internationale du Travail*, vol. 101, n° 5, mai 1970. L'article de Jan Tinbergen «Politique commerciale et croissance de l'emploi» a été repris dans le numéro spécial «Rétrospective» de la *Revue internationale du Travail*, BIT, Genève, vol. 135, 1996, n°s 3-4.

² Amartya Sen, «*Technical choice and employment in the non-wage sector*», World employment Programme: Economic Research on technology and employment; a collection of six papers, *polycopié*, BIT, Genève, nov. 1972.

³ Amartya Sen, *Employment, technology and development, étude réalisée pour le BIT dans le cadre du Programme mondial de l'emploi* (Oxford, Clarendon Press, 1975).

⁴ Amartya Sen: «*Emploi, institutions et technologie: quelques problèmes de politique générale*», *Revue internationale du Travail*, vol. 112 n° 1, juillet 1997; cet article a été repris dans le numéro spécial «*Rétrospective*» de la *Revue internationale du Travail*, vol. 135, 1996, nos 3-4.

⁵ Amartya Sen, *Poverty and famines: An essay on entitlement and deprivation, étude réalisée*

pour le BIT dans le cadre du Programme mondial de l'emploi (Oxford, Clarendon Press, 1981).

⁶ Amartya Sen, «*L'inégalité, le chômage et l'Europe d'aujourd'hui*», *Revue internationale du Travail*, vol. 136, 1997, n° 2.

Extrait

«L'inégalité, le chômage et l'Europe d'aujourd'hui»

Amartya Sen¹,
Revue internationale du Travail
(Genève, BIT), 1997, vol. 136, n° 2

Diagnostic et lignes d'action

Le chômage, au niveau où il se situe aujourd'hui en Europe, est une lourde charge pour la société, qui grève l'existence de tous, et de façon particulièrement dure celle des familles – la minorité de la population mais une importante minorité – directement touchées par sa persistance et toutes ses suites.

Cette situation malheureuse exige un effort d'analyse économique en même temps qu'un engagement et une volonté politiques. Du point de vue économique, il convient d'envisager la politique de l'emploi au regard de différents objectifs, sous l'angle macroéconomique et quant à l'action sur la demande, certes, mais sans s'en tenir là. L'économie de marché met bien en évidence toute une série de coûts et d'avantages, mais elle ne prend pas convenablement en compte l'ensemble des coûts que le chômage entraîne, comme nous

venons de le voir, par différentes voies. Il importe, en d'autres termes, d'adopter des mesures pour répondre aux effets du chômage qui ne se répercutent pas dans les prix du marché. Il y a lieu d'envisager à cet égard différentes actions propres à encourager l'emploi, sujet de plusieurs études récentes (Phelps, 1994a, 1994b, 1997; Fitoussi, 1994; Fitoussi et Rosanvallon, 1996; Lindbeck, 1994; Snower, 1994, entre autres). Il convient de voir aussi ce qu'on peut faire en s'attachant, non seulement à corriger les prix effectifs, mais à développer les possibilités de formation, à encourager la recherche sur les techniques utilisatrices de travail, comme à réduire, par des réformes institutionnelles, les contraintes qui pèsent sur le marché de l'emploi et à le rendre plus flexible.

Le vieillissement de la population et l'accroissement du rapport de dépendance économique

A sérier trop les questions de travail, de rémunération et de sécurité, on risque d'isoler artificiellement certains problèmes sociaux. Celui du vieillissement de la population observé dans une grande partie du monde, en Europe et en Amérique

notamment, problème dont on parle beaucoup, en offre un bon exemple. C'est, considère-t-on volontiers, un fardeau de plus en plus insupportable pour les jeunes, qui doivent subvenir aux besoins des personnes âgées. Mais l'allongement de l'espérance de vie s'accompagne en principe de celui de la période de bonne santé et d'aptitude au travail, notamment dans les emplois qui n'exigent pas un gros effort physique. Il conviendrait donc de relever l'âge de la retraite, ce qui aurait pour effet de freiner l'augmentation du rapport de dépendance (entre les personnes à charge et les actifs). Sans doute, entend-on dire alors, mais cela risque d'aggraver les difficultés d'emploi des jeunes. Le problème du vieillissement de la population, on le voit, ne peut être dissocié de celui du chômage.

Constatons d'abord que la baisse du chômage aurait pour conséquence immédiate de réduire le taux de dépendance si l'on rapporte le nombre des personnes à charge à celui, non des personnes en âge de travailler, mais des personnes ayant un emploi. De façon plus large, la création d'emplois permettrait de réintégrer dans la vie active non seulement les chômeurs comparativement jeunes, mais aussi les personnes qui, bien que toujours aptes au travail, ont dû prendre une retraite anticipée.

¹ Master, Trinity College, Université de Cambridge. Version corrigée et légèrement abrégée d'un document présenté à la Conférence de Lisbonne sur l'Europe sociale, tenue du 5 au 7 mai 1997, sous les auspices de la Fondation Gulbenkian. Publiée avec l'aimable autorisation de la Fondation.

Viellissement, relèvement de l'âge de la retraite, chômage: le rapport complexe qui lie ces problèmes fait intervenir, en même temps que le niveau de l'emploi, des considérations du domaine de la psychologie sociale. Quand de très nombreux travailleurs vivent dans la hantise du chômage, l'éventualité d'un relèvement de l'âge de la retraite apparaît comme une régression et une menace. Pourtant, dans un système souple, il n'y a pas de raison profonde, d'obstacle insurmontable qui empêche qu'avec le temps l'emploi ne s'adapte à l'accroissement de la population active qui en résulterait. Il ne nous vient pas à l'idée que les pays qui ont une population nombreuse devraient compter plus de chômeurs que les autres parce que plus de gens sont en quête de travail. Si rien n'interdit l'ajustement, le volume de l'emploi peut s'aligner sur l'effectif de la population active. C'est le blocage de l'ajustement qui engendre le chômage, et il ne faudrait pas que cette situation interdise tout relèvement de l'âge de la retraite par crainte de l'accroissement du nombre des actifs.

Le fort chômage que connaît l'Europe aujourd'hui empêche tout simplement, dans une large mesure, de s'attaquer au problème structurel à long terme que pose le vieillissement de la population. Il n'a pas été très difficile au contraire, aux États-Unis, de relever et même de supprimer l'âge de la retraite obligatoire, le chômage étant beaucoup moins important. Sans être la panacée (notamment en ce qui concerne les coûts de la santé pour les personnes âgées), cette mesure peut contribuer notablement à alléger le fardeau de la dépendance.

On voit, quand on en considère les multiples effets, l'étendue des dégâts que cause le chômage. Il importe de tenir compte des différents coûts qu'il entraîne afin de trouver les remèdes économiques qui conviennent. On peut aisément sous-estimer les énormes dommages qu'il provoque en ne prenant pas en considération toutes ses conséquences.

Europe, États-Unis: les priorités et la responsabilité individuelle

Compte tenu de sa gravité et de sa complexité, le problème du chômage exige impérativement de l'Europe, aujourd'hui, un engagement politique dont l'Union européenne pourrait sans nul doute être le lieu. On se préoccupe beaucoup en Europe, actuellement, de la nécessité d'une rédu-

tion coordonnée du déficit budgétaire et de la dette des États, le traité de Maastricht fixant, par rapport au produit national brut, des objectifs, un peu moins rigoureux, pour la dette que pour le déficit. Ces conditions sont liées bien sûr à l'introduction de la monnaie unique.

Sans qu'il y ait de semblable échéance qui commande une réduction généralisée du chômage, on peut difficilement contester l'urgence sociale d'une telle action. Partout, le chômage ronge, par ses multiples effets, l'existence des gens et de la société. Compte tenu des proportions qu'il a prises dans presque tous les pays de l'Union européenne, il serait bon que ce soit l'Europe qui s'engage, et non les États au niveau purement national. La libre circulation des personnes au sein de l'Union appelle aussi une coordination des politiques de l'emploi. Or la volonté de réduire le chômage ne s'affirme toujours pas d'une manière aussi formelle que celle de contenir les déficits budgétaires. Sur les dommages causés par le chômage, le débat public reste assez limité. Or ce débat peut avoir un rôle capital dans l'engagement éthique et politique, notamment dans la lutte contre les privations (sur cette question, voir Atkinson, 1996 et 1997).

Il est intéressant de comparer les priorités politiques en Europe et aux États-Unis. La garantie générale des soins de santé indispensables n'est pas une préoccupation première aux États-Unis, où il apparaît que plus de trente millions de personnes sont dépourvues de toute protection, de toute assurance contre la maladie. Pareille situation serait sans doute intolérable du point de vue politique en Europe, où l'on ne saurait admettre que l'aide de l'État aux victimes de la maladie ou de la pauvreté soit aussi comptée. Sur le plan politique, le chômage créerait en revanche aux États-Unis, s'il devait atteindre, comme dans plusieurs pays d'Europe, 10% ou plus, une situation explosive. Nul gouvernement ne sortirait indemne d'une dégradation de l'emploi qui le porterait à deux fois son taux actuel (quand bien même il serait encore dans cette hypothèse, notons-le en passant, inférieur à ce qu'il est aujourd'hui dans des pays comme l'Allemagne, la France ou l'Italie). D'un côté et de l'autre de l'Atlantique, la nature des priorités politiques diffère radicalement.

Les choses s'expliquent sans doute en partie par l'importance de la responsabilité individuelle, de l'aptitude à se prendre soi-même en charge, beaucoup plus grande aux États-Unis qu'en Europe. C'est un principe qui ne joue pas sur le plan de la garantie des soins médicaux ou de la protection sociale, qui a un autre champ

d'application. L'idée américaine de responsabilité individuelle tend à faire peu de place dans l'action publique aux mesures de lutte contre la pauvreté et le dénuement. En revanche, l'absence de travail, elle, compromet l'exercice même de cette responsabilité, la possibilité de s'assumer, objet d'un engagement public beaucoup plus ferme. La philosophie de la responsabilité individuelle engendre ainsi aux États-Unis une volonté d'action beaucoup plus forte contre le chômage que contre le défaut de protection médicale ou la misère.

La différence de situation qu'on observe en passant d'une rive de l'Atlantique à l'autre pose un problème sur lequel il faut s'interroger aujourd'hui. L'Europe est sollicitée de faire une place plus large à la responsabilité individuelle, à la capacité des gens de se prendre en charge, sans que l'État doive se substituer à eux. C'est une réorientation qui recevra un appui croissant dans les années qui viennent. Sans aller trop loin, car il serait malheureux que la société européenne se prive des protections fondamentales que l'État-providence a instituées contre la misère ou la maladie, il est indispensable en effet d'engager dans ce sens, comme il aurait déjà fallu le faire plus tôt, une large réflexion.

A quelles conditions est-il possible de faire davantage appel en Europe à la responsabilité individuelle? La plus importante, et de loin, est certainement la réduction de l'énorme chômage qui sévit actuellement. Outre le fardeau que son indemnisation impose à l'État, il n'est pas fait pour encourager l'individu, menacé de ne pas trouver de travail, à faire preuve d'esprit d'indépendance. C'est vrai en particulier pour les jeunes: Comment l'adolescent qui sort de l'école et qui est aussitôt tributaire de la protection de l'État se persuaderait-il qu'il doit s'assumer?

On peut penser même qu'il y a une sorte de schizophrénie politique à vouloir que les gens se prennent davantage en charge et à juger le niveau actuel du chômage «fâcheux mais supportable». Quand il est presque impossible pour certaines catégories de travailleurs de trouver des emplois, il n'est guère utile et il est même cruel de prôner la responsabilité individuelle. Pour se prendre en charge, il faut le concours des autres dans la vie économique et sociale (comme Adam Smith le relevait il y a plus de deux siècles (1776)). L'exercice d'une activité rémunérée est parmi les moyens les plus immédiats d'échapper à l'état de dépendance.

Valeurs publiques, qualités personnelles: l'Europe est aujourd'hui, comme le reste

du monde, à un carrefour. La vieille notion de solidarité avec les malheureux s'efface très vite, trop vite peut-être, devant celle de responsabilité individuelle, de plus en plus mise en avant¹. Encore faut-il que la société permette aux gens de s'assumer, et cela impose des conditions politiques et économiques qu'on a du mal à bien saisir. La possibilité de travailler en est une, capitale.

Est-ce à dire que, globalement, la morale sociale américaine ne soulève pas de problèmes? Certainement pas! La philosophie de la responsabilité individuelle a de sérieuses limites, et l'aide publique a un rôle important à jouer, pour la protection médicale de la population et l'établissement de «filets de sécurité» notamment. De cela, il faut que les États-Unis, pour leur part, se préoccupent. La médiocrité des salaires dans certains emplois est souvent dénoncée, et il est certainement possible à cet égard d'améliorer les choses². On peut penser pourtant qu'il y a plus grave, et c'est qu'on ne se soucie pas assez du développement des soins médicaux pour tous, riches et pauvres, de l'amélioration de l'éducation publique et des mesures à prendre pour l'harmonie de la vie collective.

Ces carences sont parmi les causes de la forte mortalité enregistrée aux États-Unis dans les catégories socialement défavorisées. Sait-on par exemple que les Afro-Américains, les Noirs des États-Unis, ont moins de chances d'atteindre l'âge mûr que, dans les pays en développement, les Chinois, les Sri-Lankais ou, en Inde, les habitants du Kerala? (Sen, 1993). Si l'on songe que ces populations sont infiniment moins riches que la population des États-Unis, que la population noire elle-même (le revenu par personne est plus de vingt fois supérieur chez cette dernière à ce qu'il est au Kerala, par exemple), on ne peut qu'être choqué devant l'infériorité de l'espérance de vie des Noirs.

Relevons que l'important écart de mortalité statistiquement constaté aux États-Unis entre les Noirs et les Blancs persiste même si les taux sont corrigés en fonction des différences de revenu. Et il n'est pas lié uniquement à la violence, cliché qu'utilisent volontiers les médias pour expliquer que les Noirs vivent moins longtemps. En fait, la violence n'est un gros facteur de mortalité que chez les jeunes Noirs (hommes), tout en n'apportant pour eux aussi qu'un élément d'explication. Le considérable écart de mortalité touche aussi, chez les Noirs, les femmes et les hommes d'un certain âge (trente-cinq ans ou plus)³.

Un dernier mot

Ce n'est pas parce que l'Amérique n'est pas sans reproche que l'Europe devrait se montrer suffisante et faire fi des enseignements qu'il est possible de tirer de la morale sociale américaine et de son plus solide attachement à l'emploi, avec les conséquences qui en découlent quant à la politique de l'emploi. Il faut que l'Europe mesure mieux les exigences réelles de la philosophie de la responsabilité individuelle, vers laquelle elle incline sans bien saisir les conditions sociales qu'elle suppose. L'acceptation d'un énorme chômage mine les fondements mêmes d'une société de responsabilité. C'est bien plus qu'une perte de revenu que le chômage entraîne: il a de profonds effets sur la confiance en soi, le goût du travail, la compétence, l'intégration sociale, l'harmonie entre les communautés ethniques, la justice entre hommes et femmes, le sens et l'exercice de la liberté et de la responsabilité individuelles.

Comment combiner les avantages que présentent l'une et l'autre la démarche américaine et la démarche européenne? C'est la question à résoudre. L'expérience de l'Europe en matière de santé, par exemple, comporte des aspects positifs dont les États-Unis pourraient tirer d'utiles enseignements (comme le pourrait, semble-t-il, la Russie d'aujourd'hui). De même, l'exemple de l'engagement des États-Unis sur le terrain de l'emploi, avec le respect de la liberté individuelle et de la flexibilité, peut apporter beaucoup à l'Europe. On conçoit que les responsables européens soient de plus en plus séduits par la philosophie de la responsabilité individuelle, qui présente beaucoup d'attrait et qui peut donner de remarquables résultats quand les conditions sociales qui en rendent l'application possible sont réunies. Ces conditions, il faut leur accorder toute l'attention requise et y répondre par une politique appropriée. Développer l'emploi est parmi les tâches les plus urgentes. Comment diable l'Europe peut-elle tolérer si facilement aujourd'hui un tel chômage! □

¹ Pour une critique argumentée des propositions de restriction de l'État-providence, voir Atkinson, 1997. Voir aussi à ce propos Van Parijs, 1995.

² Sur la double nécessité de développer l'emploi et d'améliorer les rémunérations, voir en particulier Fitoussi et Rosanvallon, 1996; Phelps, 1997.

³ Sen, 1993 et les références médicales données dans l'article.

Références

Atkinson, Anthony B. A paraître. The economic consequences of rolling back the welfare state (Cambridge, MIT Press).

1996: «*Promise and performance: Why we need an official poverty report*», dans l'ouvrage publié sous la direction de P. Barker *Living as equals* (Oxford, Oxford University Press).

Fitoussi, Jean-Paul. 1994: «*Wage distribution and unemployment: The French experience*», *American Economic Review (Papers and Proceedings)* (Nashville), vol. 84, n° 2, mai, pp. 59-64.

– Rosanvallon, R. 1996: *Le Nouvel âge des inégalités* (Paris, Seuil).

Lindbeck, Assar. 1994: «*The welfare state and the employment problem*», *American Economic Review (Papers and Proceedings)* (Nashville, Tennessee), vol. 84, n° 2, mai, pp. 71-75.

Phelps, Edmund D. 1997: *Rewarding work* (Cambridge, Harvard University Press).

– 1994a: *Structural slumps: The modern equilibrium theory of unemployment, interest, and assets* (Cambridge, Harvard University Press).

– 1994b: «*Low-wage employment subsidies versus the welfare state*», *American Economic Review (Papers and Proceedings)* (Nashville), vol. 84, n° 2, mai, pp. 54-58.

Sen, Amartya. 1993: «*The economics of life and death*», *Scientific American* (New York), mai.

(*On pourra lire en français, d'Amartya Sen, Éthique et économie et autres essais* (Paris, Presses universitaires de France, 1993).

Smith, Adam. 1776: *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations (traduction française de G. Garnier* (Paris, Guillaumin, 1859), reprise dans *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations – Les grands thèmes, Collection Idées* (Paris, Gallimard, 1976).

Snower, Dennis. 1994: «*Converting unemployment benefits into employment subsidies*», *American Economic Review (Papers and Proceedings)* (Nashville), vol. 84, n° 2, mai, pp. 65-70.

Van Parijs, P. 1995: *Real freedom for all: What (if anything) can justify capitalism?* (Oxford, Clarendon Press).



Les nouvelles

Zones franches d'exportation

Une croissance soutenue favorise la création d'emplois

Selon un récent rapport¹ du Bureau international du Travail, l'intensification de la course à l'emploi et à l'investissement étranger entraîne la multiplication des zones franches d'exportation (ZFE): alors qu'il en existait une poignée seulement il y a quelques dizaines d'années, on en dénombre aujourd'hui plus de 850 dans le monde entier. Tout en reconnaissant l'immense potentiel de développement économique et de création d'emplois de ces zones, le BIT constate que leur prolifération pose d'inquiétantes questions en ce qui concerne le sort des 27 millions de travailleurs qu'elles emploient.

Les auteurs du rapport définissent les ZFE comme des «zones industrielles disposant d'avantages spéciaux, qui ont été créées pour attirer les investisseurs étrangers et dans lesquelles des produits importés subissent une transformation avant d'être réexportés». Dans certains pays, ces zones ressemblent à n'importe quel complexe industriel moderne, mais bien souvent ce sont de véritables enclaves pratiquant ce que les auteurs appellent une

«monoculture industrielle». En tout état de cause, les principes de l'économie moderne, fondée sur le libre-échange, l'investissement étranger et l'exportation, en ont fait des «véhicules de la mondialisation».

Le BIT estime que si les ZFE sont incontestablement d'immenses pourvoyeuses d'emplois, en particulier pour les femmes des pays en développement, un trop grand nombre d'entre elles sont encore réputées pour la médiocrité des salaires, des conditions de travail et des systèmes de relations professionnelles. En outre, bien que la combinaison investissement direct, emploi et transfert de technologie soit de nature à stimuler le développement des pays d'accueil, force est de constater que, jusqu'à présent, il n'existe pratiquement aucun lien entre les ZFE et l'économie de ces pays.

Certes, les pays qui ont investi dans des ZFE avaient en général prévu que les activités de transformation et d'assemblage peu qualifiées de pièces importées constitueraient une première phase nécessaire en attendant une production à plus forte valeur ajoutée, mais peu d'entre eux (comme la Malaisie, Maurice et Singapour)

ont effectivement réussi à créer un véritable parc d'industries nationales d'exportation grâce à cet investissement.

La prolifération des ZFE dans le monde

Selon le rapport du BIT, les zones sont les plus nombreuses en Amérique du Nord (320) et en Asie (225), mais leur concentration augmente dans les régions en développement telles que les Caraïbes (51), l'Amérique centrale (41), le Moyen-Orient (39) et augmentera probablement dans le monde entier. Aux Philippines, par exemple, 35 zones sont actuellement en activité, mais 83 ont d'ores et déjà été agréées.

A l'heure actuelle les États-Unis et le Mexique sont les opérateurs les plus actifs; ils possèdent respectivement 213 et 107 zones, dont la majeure partie sont des *maquiladoras*, c'est-à-dire des usines de montage groupées autour de villes frontalières comme Tijuana, Ciudad Juarez et Matamoros. Ces usines sont reliées à des chaînes de production qui se trouvent du côté américain de la frontière. Au départ, en 1965, le système des *maquiladoras* a été introduit comme une mesure d'urgence visant à lutter contre le chômage; sa production à l'exportation représente aujourd'hui 5 milliards de dollars par an, soit plus de 30% des exportations du Mexique. Du fait de l'élimination des droits de douane résultant de l'Accord de libre-échange nord-américain, l'investissement dans le secteur des *maquiladoras* devrait augmenter, surtout dans la fabrication de pièces de téléviseurs et d'automobiles, dans la confection et dans l'industrie textile.

De plus en plus de pays de l'hémisphère occidental se dotent de ZFE, essentiellement pour approvisionner le marché des États-Unis en produits manufacturés: la République dominicaine en a 35, le Honduras 15 et le Costa Rica 9. Les auteurs du rapport citent l'exemple du Costa Rica pour montrer comment de petits pays peu peuplés peuvent tirer profit de stratégies de zone. Depuis 1981, les ZFE du Costa Rica ont créé près de 49 000 emplois, principalement dans les industries du vêtement et de l'électronique, avec pour avantage supplémentaire la diversification d'exportations auparavant limitées à des produits tels que le café et à la banane. Au Costa Rica, près de 30% de l'emploi manufacturier est désormais généré par les entreprises des ZFE et le chômage est tombé à 5%.

En Asie, la Chine possède à elle seule 124 ZFE qui sont en général de véritables complexes industriels urbains, dotés de toute une infrastructure collective: établissements d'enseignement, moyens de transport et services sociaux. Le Bangladesh, le Pakistan et Sri Lanka aussi ont adopté des stratégies

Répartition des ZFE par région, 1997

Région	Nombre de zones	Principaux pays
Amérique du Nord	320	États-Unis – 213, Mexique – 107
Amérique centrale	41	Honduras – 15, Costa Rica – 9
Caraïbes	51	République dominicaine – 35
Amérique du Sud	41	Colombie – 11, Brésil – 8
Europe	81	Bulgarie – 8, Slovaquie – 8
Moyen-Orient	39	Turquie – 11, Jordanie – 7
Asie	225	Chine – 124, Philippines – 35, Indonésie – 26
Afrique	47	Kenya – 14, Égypte – 6
Pacifique	2	Australie – 1, Fidji – 1
Total	845	

Source: AMZFI et BIT.

LES DÉLÉGUÉS À LA RÉUNION DU BIT DEMANDENT L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS ET DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LES ZONES FRANCHES D'EXPORTATION ET LA LEVÉE DES RESTRICTIONS QUI PÈSENT SUR LES DROITS SYNDICAUX

Les délégués à une récente réunion internationale sur les zones franches d'exportation (ZFE) ont demandé que soient levées les restrictions qui pèsent sur les droits syndicaux dans certains pays dotés de ZFE. Ils ont déclaré que l'absence d'organisations représentant les travailleurs des zones, de véritables systèmes de relations professionnelles et de programmes de mise en valeur des ressources humaines dans certains pays pouvait empêcher l'amélioration des compétences, des conditions de travail et de la productivité des travailleurs.

La Réunion tripartite internationale des pays dotés de zones franches, s'est tenue du 28 septembre au 2 octobre, au siège de l'OIT à Genève. Les représentants des employeurs, des travailleurs et des gouvernements de dix pays concernés² ont participé à cette réunion.

Les délégués ont exhorté les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs des pays hôtes de ZFE à se plier à la législation nationale du travail et à respecter les normes internationales du travail. En particulier, ils leur ont vivement recommandé d'accorder une attention spéciale à la condition des femmes, qui constituent 90% de la main-d'œuvre des ZFE et y occupent souvent des emplois peu rémunérés et peu qualifiés.

Ils ont reconnu que les zones franches revêtaient désormais une importance non négligeable pour les marchés du travail des pays en développement. Un rapport préparé en vue de cette réunion indique que l'on dénombre aujourd'hui plus de 850 ZFE, alors qu'il en existait une poignée seulement il y a quelques dizaines d'années. En raison du volume des investissements, des emplois et des transferts de technologie qu'elles génèrent, les ZFE constituent pour un nombre croissant de pays en développement une passerelle incontournable vers l'économie industrielle mondiale. Toutefois, le bilan de la pré-

sence de zones franches dans ces pays est très mitigé.

Les délégués ont abouti à la conclusion que si les ZFE ont effectivement généré de considérables apports d'investissement et ont été l'un des principaux moteurs de l'industrialisation des pays où elles se sont implantées, leurs effets bénéfiques sur le développement général de ces pays ont été limités par «l'insuffisance de leurs liens avec les économies nationales». Les auteurs du rapport avaient en effet relevé le fait que, dans l'ensemble, l'industrie locale était très insuffisamment mise à contribution.

«Pour que les ZFE puissent exploiter pleinement leur potentiel économique et social, les gouvernements doivent adopter une stratégie cohérente en matière de production industrielle et d'investissements, qui soit compatible avec la nécessité de promouvoir le développement économique et le respect des droits fondamentaux des travailleurs», peut-on lire dans les conclusions de la réunion. Et encore: «les stratégies de zone doivent être revues régulièrement et des services d'appui doivent être mis à la disposition des fournisseurs locaux de biens et de services, afin de les aider à satisfaire aux exigences des entreprises opérant dans les zones sur le plan des délais, des coûts, de la qualité et des économies d'échelle».

En outre, les délégués ont déclaré que, «même si les ZFE se sont avérées être une source importante de création d'emplois, notamment pour les femmes, les relations professionnelles et la mise en valeur des ressources humaines restent deux des aspects les plus problématiques de leur fonctionnement». Affirmant que la qualité des relations professionnelles était un élément déterminant du succès des ZFE, les délégués ont souligné le rôle capital que «des organisations de travailleurs indépendantes, solides et représentatives ont à jouer en vue d'établir des relations professionnelles qui permettent une amélioration des conditions de travail et une hausse de la productivité et de la compétitivité». Ils ont encouragé les gouvernements à «promouvoir les consultations

tripartites, afin de mettre en œuvre de façon efficace dans les ZFE des politiques et des pratiques saines en matière de relations professionnelles».

Les délégués ont par ailleurs conclu que «le développement des ressources humaines constitue l'un des éléments décisifs en vue de l'amélioration des conditions et des relations de travail dans les ZFE». Ils ont insisté sur le fait que l'emploi dans les ZFE «doit garantir la promotion des femmes en leur permettant de ne plus être cantonnées dans des emplois à faible salaire requérant peu de compétences et offrant peu de perspectives et d'accéder à la formation et à des emplois de meilleure qualité».

Compte tenu de la forte proportion de femmes qu'elles emploient, les entreprises des zones franches sont priées d'adopter des mesures spéciales destinées à garantir aux femmes des conditions de salaire et d'avancement exemptes de discrimination. Les délégués recommandent en outre l'adoption de lois qui protègent les femmes employées dans les ZFE en cas de maternité: droit au congé de maternité rémunéré et non rémunéré, garantie de l'emploi pendant la grossesse et pendant le congé de maternité et possibilité d'allaiter pendant les heures de travail dans des locaux prévus à cet effet. Afin de permettre aux travailleuses des ZFE de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales, les délégués ont insisté sur la nécessité, entre autres, de réduire les horaires de travail, de limiter le travail nocturne et de créer des services de garde des enfants. Des politiques et des procédures visant à prévenir et à sanctionner le harcèlement sexuel devraient également être mises en œuvre.

Les délégués ont demandé au BIT de fournir toute l'assistance possible aux pays dotés de ZFE, notamment à ceux qui éprouvent des difficultés à faire respecter pleinement les principes réaffirmés dans la Déclaration du BIT sur les principes et les droits fondamentaux du travail.

visant l'implantation de nombreuses zones franches. En Afrique, il existe 47 ZFE, dont 14 au Kenya. L'île Maurice tout entière est découpée en zones de fabrication pour l'exportation qui, grâce à une gestion habile, sont probablement le principal facteur de développement économique du pays.

La croissance économique des «tigres asiatiques» a elle aussi été nourrie par des ZFE. Pendant 30 ans, l'État de Penang, en Malaisie, a réussi à attirer des investissements de qualité dans la haute technologie; c'est ainsi que de 1970 à 1997, le nombre des usines de cette branche est passé de 31 à 743 et le nombre des salariés de plus ou moins 3 000 à près de 200 000. De même, la formidable réussite de Singapour dans les domaines de la technologie et de la finance

est dans une large mesure due aux investissements réalisés dans les ZFE et à l'augmentation constante de leur productivité, qui a permis à la fois d'améliorer la quantité et la qualité des emplois offerts et d'établir les liens nécessaires entre l'économie nationale et l'économie internationale.

Mais alors, que reproche-t-on aux ZFE ?

«Une des caractéristiques regrettables de nombreuses ZFE est que les travailleurs, hommes et femmes, sont cloisonnés dans des emplois à faible salaire requérant peu de compétences. Ils sont considérés comme remplaçables, et leurs attentes ne trouvent

que peu d'écho dans les relations sociales et professionnelles», écrivent les auteurs du rapport. De fait, dans la plupart des ZFE, la main-d'œuvre est majoritairement féminine et dans certaines branches telles que celles du textile, de la confection et du montage d'appareils électroniques, les femmes représentent 90% ou plus des travailleurs.

Le BIT attribue cet état de choses à cinq facteurs:

- La majorité des pays dotés de zones franches d'exportation disposent d'une abondante main-d'œuvre en quête de travail, ce qui tend à faire baisser les salaires. Il arrive toutefois que l'image de la zone soit tellement mauvaise que les employeurs sont obligés d'offrir des conditions plus alléchantes pour attirer des candidats.



Jacques Maillard

Partout dans le monde, la main-d'œuvre des ZFE est en majorité féminine, mais dans certaines branches comme le textile, la confection et l'électronique, il arrive que la proportion de femmes dépasse 90%.

- Les zones franches sont particulièrement intéressantes pour les industries à forte densité de main-d'œuvre, telles que le vêtement et la chaussure et l'assemblage d'appareils électroniques. En effet, ces industries utilisant une technologie relativement simple, elles n'ont pas besoin d'une main-d'œuvre très qualifiée. Le fort taux de renouvellement du personnel importe peu car les remplaçants ne manquent pas.

- Les généreuses incitations financières et la modicité des frais d'installation attirent des industries de transformation simple, dont les entreprises ne sont généralement pas administrées par des professionnels, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines. En outre, ces industries ne peuvent ou ne veulent investir dans les nouvelles technologies, la valorisation des compétences ni l'amélioration de la productivité. Enfin, les avantages sociaux y sont réduits voire inexistantes.

- Le fait que ces activités de transformation et de montage soient à fort coefficient de main-d'œuvre signifie que la concurrence s'exerce essentiellement au niveau des prix. Or, comme les coûts salariaux représentent une part importante de leurs dépenses, les entreprises considèrent la main-d'œuvre comme une charge à alléger au maximum et non comme une ressource à valoriser.

- Rares sont les gouvernements qui ont su prendre des mesures pour faire en sorte que les investisseurs des zones transfèrent des technologies et des compétences à l'industrie et aux travailleurs locaux; de ce fait, le capital humain ne s'enrichit pas.

Le BIT estime que l'insuffisante valorisation des ressources humaines risque d'empêcher les ZFE d'accroître leur productivité et d'améliorer la qualité des emplois. «Les relations professionnelles et la mise en valeur des ressources humaines restent deux des aspects les plus problématiques du fonctionnement des ZFE.» Les mécanismes censés relever les normes du travail laissent souvent

à désirer: «Le modèle classique de législation du travail – prévoyant un «seuil» ou une série de normes minimales et la négociation d'accords contraignants entre des syndicats indépendants et les employeurs – est extrêmement rare dans les zones.»

M. Auret Van Heerden, principal auteur du rapport conclut: «L'inexistence de normes minimales et la médiocrité des relations professionnelles se traduisent évidemment par un renouvellement fréquent des effectifs, un fort taux d'absentéisme, des problèmes de stress et fatigue, une faible productivité, un gaspillage démesuré et des conflits sociaux encore trop fréquents dans les ZFE.»

¹ Questions relatives au travail et questions sociales dans les zones franches d'exportation. BIT, Genève, 1998. ISBN 92-2-211357-8. Prix: 15 francs suisses.

² Bangladesh, Barbade, Chine, Costa Rica, République dominicaine, Maurice, Mexique, Philippines, Sri Lanka, Tunisie.

Travail des enfants

L'OIT et le Pakistan signent un accord visant à mettre fin au travail des enfants dans l'industrie pakistanaise du tapis

L'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Association pakistanaise des fabricants et exportateurs de tapis (PCMEA) ont conclu un accord aux termes duquel plus aucun enfant de moins de 14 ans ne devrait travailler dans l'industrie du tapis, qui est la plus grande industrie artisanale du Pakistan. Cet accord a été signé le 22 octobre 1998 par des représentants de la PCMEA et Kari Tapiola, Directeur général adjoint du BIT.

Il sera appliqué à partir du mois de décembre 1998 dans le cadre du Programme international pour l'élimination du travail des enfants (IPEC), qui est en vigueur au Pakistan depuis 1994.

En 1996-97, le Pakistan a exporté approximativement 3 millions de mètres carrés de tapis pour une valeur d'environ 7,5 milliards de roupies, soit 1,4 million de dollars. Dans les zones rurales et surtout dans l'État du Pendjab, les familles tissent des tapis depuis des générations. Faute de débouchés sur le marché du travail, les enfants, principalement les filles, et les adultes passent de longues heures sur les métiers à tisser.

Le projet a pour but de supprimer progressivement le travail des enfants de moins de 14 ans dans la fabrication de tapis, notamment en leur offrant la possibilité de s'instruire. Au départ, il s'adressera à 8 000 travailleurs enfants ainsi qu'à 2 000 de leurs jeunes frères et sœurs et à leur famille.

Il comporte deux volets: premièrement, la surveillance des lieux de travail et la prévention du travail des enfants et deuxièmement, la protection sociale des enfants concernés et de leur famille.

La surveillance des lieux de travail et les activités de prévention consistent, entre autres, en des visites surprises effectuées au hasard par des contrôleurs extérieurs pour repérer les endroits où des enfants travaillent et les en faire sortir afin de supprimer durablement le travail des enfants dans les foyers et à l'extérieur.

Le volet protection sociale vise à prévenir le travail des enfants et à permettre la réinsertion de ceux qui ne sont plus employés dans la production de tapis. Ainsi, les travailleurs enfants et leurs jeunes frères et sœurs bénéficieront d'un enseigne-

ment adapté, de conseils d'orientation et d'autres services. Les membres adultes de la famille et les femmes en particulier pourront suivre une formation leur permettant de gagner leur vie.

Les responsables de ce projet mettront à profit l'expérience acquise dans le cadre du programme IPEC de l'OIT concernant les travailleurs enfants des communautés rurales qui fabriquent des tapis au Pakistan et les méthodes que l'IPEC a déjà expérimentées ailleurs avec succès, notamment à



Miguel Schapira

la faveur du projet d'élimination progressive du travail des enfants dans l'industrie du ballon de football dans le district de Sialkot, au Pakistan, et du projet de prévention du travail des enfants dans les ateliers de confection de vêtements au Bangladesh.

Le ministère du Travail des États-Unis et la PCMEA contribueront au financement du projet pendant trois ans et celui-ci sera réalisé en collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG).

L'industrie du sexe

Le rapport du BIT sur l'industrie du sexe reçoit le Prix de la meilleure publication à la Foire du livre de Francfort

L'ouvrage intitulé *The Sex Sector: The economic and social bases of prostitution in Southeast Asia*, a reçu le Prix de la meilleure publication de la catégorie «non-fiction – femmes», l'International Nike Award 1998. La remise a eu lieu samedi 10 octobre, à la Foire du livre de Francfort, en la présence de Lin Lean Lim, du Bureau international du Travail (BIT), qui est l'auteur de cette étude récemment parue sur l'industrie du sexe en Asie du Sud-Est.

Ce prix a été créé en 1997 par l'écrivain féministe Shere Hite, pour rendre hommage à des travaux réalisés par des femmes, qui font avancer la réflexion sur la condition féminine dans le monde. La publication du BIT a été choisie par un jury composé de femmes des cinq continents, toutes renommées pour leurs écrits et leur dévouement à la cause des femmes.

L'étude du BIT, qui était présentée dans le numéro 26 de *Travail*, porte sur les forces sociales et économiques qui sous-tendent l'essor de l'industrie du sexe dans quatre pays d'Asie du Sud-Est: l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande. L'auteur y fait observer que la filière du sexe constitue désormais une branche commerciale à part entière, qui emploie directement ou indirectement des millions de travailleurs et alimente dans des proportions non négligeables les revenus nationaux de la région.

Remerciant le jury au nom du BIT, M^{me} Lim, chercheur au BIT et spécialiste de la politique de l'emploi, a dit espérer que «ce prix serve à mettre en évidence,

d'une part, l'incompréhension et le vide politique dans lesquels baigne l'industrie du sexe et, d'autre part, la souffrance des nombreuses et innocentes victimes de ce commerce, des femmes et des enfants bien souvent».

«L'essor de la prostitution pose des questions alarmantes non seulement sur les plans de la santé publique, de la moralité et de la discrimination entre les hommes et les femmes, mais aussi en ce qui concerne le respect des droits fondamentaux des travailleurs de l'industrie du sexe, toujours plus nombreux, dont il semblerait que la plupart aient librement choisi ce genre de travail, mais dont une grande partie se trouvent là sous la contrainte, pour avoir été dupés ou parce qu'ils sont victimes de la traite», a-t-elle déclaré. Elle a attiré l'attention sur une catégorie particulièrement vulnérable, celle des femmes migrantes, qui sont la cible de «réseaux internationaux d'une efficacité redoutable qui organisent le trafic de prostituées dans toute l'Asie et au-delà».

Lin Lim a également tenu à faire observer que si la situation des travailleurs adultes de l'industrie du sexe variait considérablement, allant de l'emploi librement choisi et hautement rémunérateur à l'exploitation, voire à un véritable esclavage, «il n'existe aucune ambiguïté de la sorte en ce qui concerne la prostitution des enfants», qu'il convient de considérer comme un problème beaucoup plus grave que la prostitution des adultes.

«Les adultes peuvent choisir de se prostituer ou de travailler dans la pornographie.



David Freedman

Lin Lim (à gauche) et Shere Hite

Les enfants non. Les enfants sont beaucoup plus vulnérables; ils ont moins de moyens de se défendre face à la parfaite organisation de l'industrie du sexe et aux puissants intérêts qui lui donnent sa force. Ils sont plus souvent victimes de la servitude pour dettes, de la traite, de la violence ou de la torture. Ils risquent davantage de contracter des maladies telles que le sida et de conserver leur vie durant la trace des traumatismes physiques et psychologiques qu'ils subissent. Alors qu'il existe différentes manières de réagir face à la prostitution des adultes, dans le cas des enfants, il n'existe qu'une: l'élimination.»

Les estimations situent entre 0,25 et 1,5% la proportion des femmes des pays étudiés qui se livrent à la prostitution. En outre, les activités connexes qui se développent à partir de la prostitution (bars, hôtels, lieux de divertissement et agences de tourisme spécialisées), emploient des millions de personnes. En Asie du Sud-Est, des populations entières – notamment les familles démunies des zones rurales, qui envoient leurs filles travailler comme prostituées – dépendent des gains de la prostitution pour leur bien-être ou tout simplement pour survivre. Pourtant, malgré l'ampleur et l'importance économique du phé-

(Suite page 26)

Planète Travail

QUESTIONS SOCIALES

● En **Equateur**, la grève générale du 1^{er} octobre contre la politique économique du gouvernement a donné lieu à des affrontements. Cinq personnes ont été tuées et 90 arrêtées. La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a lancé une campagne internationale de protestation auprès des autorités du pays contre des menaces proférées à l'encontre de José Chavez, président de la Confédération équatorienne des syndicats libres. (*ICFTU OnLine*, 6 oct.)

● En **Israël**, Après quatre jours de grève en septembre, les salariés du secteur public ont obtenu une prime exceptionnelle égale à 30% de leur salaire mensuel, une augmentation salariale de 1,56% et un rattrapage de l'inflation pour 1998. (*Le Monde*, 9 sept.)

● Une nouvelle **Eurogrève**: celle des chauffeurs routiers a été organisée par la Fédération des syndicats des transports le 8 septembre. Les routiers demandent une harmonisation et une réduction de la durée du travail. Ils se plaignent notamment de ne pas être protégés par la directive européenne limitant à 48 heures la durée hebdomadaire du travail pour presque tous les autres salariés. (*Financial Times*, 8 sept.)

● Le syndicat du secteur public de **Colombie**

(FENALTRASE) a lancé un mot d'ordre de grève générale à partir du 7 octobre pour obtenir l'ouverture de négociations sur la politique à mener face à la crise économique. (*ICFTU OnLine*, 9 oct.)

● En **Afrique du Sud**, quelque 170 000 travailleurs du secteur de l'automobile revendiquant des augmentations salariales, entamaient leur quatrième semaine de grève à la fin du mois de septembre. Cette grève a contraint certains constructeurs à importer par avion et à grands frais des pièces détachées d'Europe. (*Marchés tropicaux*, 25 sept.)

● En **Russie**, des négociations se sont ouvertes entre les pouvoirs publics et les syndicats après la grève générale du 7 octobre qui, selon les syndicats, a été suivie par 25 millions de travailleurs. La première des revendications portait sur le paiement des arriérés de salaires, qui s'élèveraient à 15 milliards de dollars des Etats-Unis. (*ICFTU OnLine*, 9 oct.)

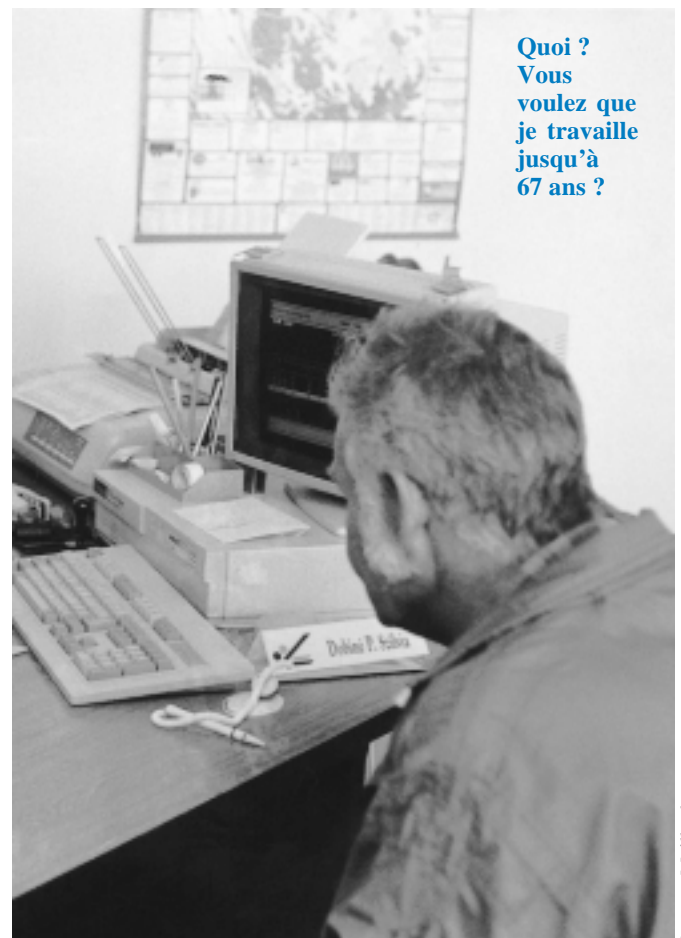
Nouvelles du monde du travail

Celui-ci ne sera pas explicitement reconnu, mais une disposition précisera que la grève et le lock-out sont admis «à condition d'être conformes aux obligations de préserver la paix du travail ou de recourir à une conciliation». (*FSP informations*, oct.)

ÉCONOMIE

● La nouvelle Constitution fédérale de la **Suisse** fera référence au droit de grève.

● Selon le rapport du Fonds des Nations Unies pour



Quoi ?
Vous
voulez que
je travaille
jusqu'à
67 ans ?

la population (FNUAP), l'évolution démographique, en particulier l'allongement de l'espérance de vie, devrait entraîner le report de l'âge de la retraite à 67 ans dans la plupart des pays de l'**Union européenne**, afin de maintenir jusqu'en 2025 le rapport entre actifs et retraités. (*Libération*, 2 sept.)

● En **Afrique**, le bilan économique et financier de la zone franc est plutôt satisfaisant pour 1997. En moyenne, la croissance économique a été supérieure à celle de 1996. L'inflation a été limitée à 3,5% dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et à 5,1% dans la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Et les dépenses publiques ont été maîtrisées. Par ailleurs, l'intégration régionale se poursuit avec l'harmonisation du droit des affaires et des statistiques économiques. (*Marchés tropicaux*, 25 sept.)

ACCORDS COMMERCIAUX

● Les syndicats **d'Amérique latine**, **d'Espagne** et du **Portugal** ont profité du sommet ibéro-américain de Lisbonne, qui s'est tenu en octobre dernier, pour manifester leurs inquiétudes à propos de la future zone de libre-échange des Amériques et demander que l'accord prenne en compte les aspects sociaux autant que les aspects économiques. (*ICFTU OnLine*, 19 oct.)

EMPLOI

● Aux **États Unis**, la pénurie de main-d'œuvre conduit certains employeurs à recruter

dans les prisons, soit pour y faire travailler les prisonniers, soit pour embaucher des détenus en instance de libération. Depuis 1979, la loi autorise le travail des prisonniers à condition qu'il ne supprime pas des emplois existants et que la rémunération soit celle du marché. (*Le Figaro*, 28 sept.)

● Une convention collective sur l'intérim a été signée en **Italie**. Elle reconnaît aux intérimaires le droit d'assemblée dans l'entreprise utilisatrice ainsi que le droit de nommer des délégués syndicaux interentreprises. Cette convention complète la loi de 1997 qui régit le travail intérimaire. (*Social international*, août-sept.)

● Au **Bénin**, le vote d'une loi instituant la promotion des fonctionnaires au mérite et non en fonction de l'ancienneté a provoqué la protestation des syndicats représentant les 31 000 agents de l'administration publique. (*Marchés tropicaux*, 25 sept.)

● Selon l'Institut allemand d'économie, le **Royaume-Uni** est parmi les pays d'**Europe** celui qui compte le plus grand nombre de télétravailleurs. (*Voir le tableau ci-dessus.*) (*Argus*, oct.)

● En **France**, une entreprise de transports et une entreprise de restauration rapide dont les horaires d'activité sont complémentaires et qui emploient de nombreux travailleurs à temps partiel proposent chacune à ses salariés de travailler également dans l'autre entreprise. Cette formule permet aux travailleurs qui le souhaitent d'effectuer l'équivalent d'un plein temps. (*Argus*, oct.)

	NOMBRE DE TÉLÉTRAVAILLEURS (EN MILLIONS)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE
Royaume-Uni	4 000 000	15,0
Finlande	300 000	13,6
Norvège	250 000	11,4
Suède	400 000	10,3
États-Unis	11 000 000	8,5
Canada	1 000 000	7,1
Irlande	40 000	2,9
Allemagne	800 000	2,4
Pays-Bas	140 000	1,9
France	300 000	1,3

Source: *Institut allemand de l'économie.*

● Au **Danemark**, une nouvelle loi oblige les communes à créer des projets pour faciliter l'intégration dans la vie active des chômeurs dès lors que ceux-ci atteignent 13 semaines d'inactivité. Le pays compte 30 000 chômeurs touchant le revenu minimum, et 6,9% de la population active sont sans emploi. (*Bulletin FEB*, oct.)

DIVERS

● La directive sur la protection des données personnelles est entrée en vigueur en octobre dans l'**Union européenne**. Les salariés auront désormais le droit de consulter les données les concernant, de les faire corriger ou de les faire supprimer si elles sont inexactes ou illégalement détenues et de contester l'utilisation qui en est faite dans certaines circonstances. Des règles établissent le type de données qui peuvent être rassemblées et l'exploitation qui peut en être faite. (*EIRR*, oct.)

● En **Grèce**, les deux confédérations syndicales GSEE

et AREDY ont annoncé leur intention de fusionner d'ici la fin de l'an 2000. La première est implantée dans le secteur privé, où elle rassemble 83 fédérations, 86 unions régionales et 4 300 syndicats de base. La seconde réunit 54 fédérations et 1 258 syndicats de base dans le secteur public. (*EIRR*, oct.)

● En **Belgique**, une nouvelle loi sur l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes au travail fait du harcèlement sexuel une forme de discrimination fondée sur le sexe. Le texte étend l'application du principe d'égalité aux dispositions et pratiques des régimes complémentaires de sécurité sociale ainsi qu'à la classification des professions. (*Bulletin FEB*, oct.)

● Un nouveau système de pensions est entré en vigueur en **Hongrie**. Il comprend trois volets : un régime obligatoire par répartition relevant des assurances sociales, des fonds de pensions privés obligatoires par capitalisation et des fonds de pensions volontaires. (*Social international*, août-sept.) □



CHAMPS D'ACTION

COMPÉTITIVITÉ

▲ Quel doit être le comportement d'une entreprise citoyenne du monde? Comment rattacher ce comportement aux stratégies de maximisation du profit, et en quoi influe-t-il sur la politique sociale et les mesures de protection de l'environnement? Telles sont les questions sur lesquelles s'est penchée Jane Nelson, directrice responsable des politiques et de la recherche au Prince of Wales Business Leaders Forum, à l'occasion d'un séminaire organisé par l'Institut international d'études sociales de l'OIT.

Son exposé était fondé sur les expériences et la pratique d'entreprises obtenant les meilleurs résultats et appliquant les méthodes les plus novatrices ainsi que sur son livre intitulé *Building Competitiveness and Communities* récemment publié par le Business Leaders Forum en collaboration avec la Banque mondiale et le PNUD.

Pour tout renseignement, s'adresser à Aurelio Parisotto, Institut international d'études sociales, tél. 41-22-799 7244; fax 41-22-799 8542; e-mail: parisotto@ilo.org

RELATIONS PROFESSIONNELLES ET PRODUCTIVITÉ

▲ L'Équipe consultative de l'OIT pour l'Europe centrale et orientale (CEET) a organisé, en collaboration avec la Commission de l'Union européenne, une conférence internationale tripartite sur les relations professionnelles et la productivité, qui s'est tenue à Budapest les 21 et 22 avril 1998. Cette conférence a révélé que la question du lien entre les relations professionnelles et la productivité était un sujet brûlant pour les syndicats, les employeurs et les gouvernements de toute cette région dans laquelle le monde du travail a considérablement évolué au cours de ces dix dernières années.

Le débat a porté sur l'existence d'une relation étroite entre l'amélioration de la productivité et l'établissement de rela-

Activités organisées dans le monde entier par l'Organisation internationale du Travail ou avec son appui

tions professionnelles saines à tous les niveaux de l'économie.

Pour tout renseignement, s'adresser à Giuseppe Casale, Équipe consultative pour l'Europe centrale et orientale (CEET) à Budapest, tél. 36-1-301 4900; fax 36-1-153 3683; e-mail: budapest@ilo.org

GESTION DE LA PROTECTION SOCIALE

▲ Les pays d'Europe centrale et orientale sont en train de réformer leurs systèmes de protection sociale. Nombre d'entre eux souffrent de l'absence de coordination dans la planification du système global de protection sociale. C'est pourquoi le BIT, par l'intermédiaire de son Département de la sécurité sociale et de la CEET, propose différentes méthodes de planification et de prévision des recettes et des dépenses.

Le BIT a déjà établi pour la Bulgarie, la Slovaquie et l'Ukraine des modèles de budget social, qui permettent à ces pays de projeter les dépenses sociales à moyen terme sur la base de différents scénarios concernant l'évolution de l'économie et du marché du travail. Au début de 1998, le ministère du Travail de la Pologne a lancé, avec l'Institut de recherche sur l'économie de marché et le BIT, un projet consistant à concevoir un modèle de budget social adapté au cas de la Pologne. Ce projet est entré dans sa phase finale en septembre 1998, avec la tenue, au Centre international de formation de Turin, d'un séminaire au cours duquel les experts polonais et ceux du

BIT ont élaboré la première version de ce modèle. Un projet similaire est en cours de réalisation en Lituanie.

Pour tout renseignement, s'adresser à Krzysztof Hagemeyer, Équipe consultative pour l'Europe centrale et orientale (CEET) à Budapest, tél. 36-1-301 4900; fax 36-1-153 3683; e-mail: budapest@ilo.org

RETOMBÉES SOCIALES DE LA CRISE ASIATIQUE

▲ Après la Réunion tripartite de haut niveau sur les aspects sociaux de la crise financière des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, tenue du 22 au 24 avril 1998 à Bangkok, l'OIT a organisé récemment deux réunions importantes. Une réunion tripartite régionale sur le licenciement, qui s'est tenue à Séoul du 24 au 27 novembre 1998, réunissait des représentants des ministères du Travail, des organisations d'employeurs et de travailleurs des pays les plus touchés par la crise, pour réfléchir à des mesures concrètes visant à prévenir ou du moins à réduire au maximum les compressions d'effectif. Une consultation régionale sur le suivi du Sommet mondial pour le développement social, à laquelle sont invitées les agences nationales de planification de 12 pays et d'une région, aura lieu du 13 au 15 janvier 1999 à Bangkok. Cette consultation, qui sera l'occasion de passer en revue l'action entreprise depuis 1995 pour donner suite à la Déclaration de Copenhague, comprendra des réunions techniques sur l'emploi et les politiques du marché du travail, la promotion des entreprises, la mise en valeur des ressources humaines, l'égalité entre les hommes et les femmes, le dialogue social et les normes du travail, et l'intégration des questions relatives à l'emploi dans la planification du développement.

Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique, tél. 662-288 1234; fax 662-280 1735; e-mail: bangkok@ilo.org

LES SYNDICATS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

▲ Un séminaire organisé sur le thème «Les syndicats et le développement durable», par le Congrès asiatique des syndicats (ATUC) et l'OIT, s'est tenu du 3 au 5 décembre 1998 à Petaling Jaya (Malaisie). Dirigeants, militants et formateurs syndicaux du Cambodge, de l'Indonésie, du Laos, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam ont tenté de définir une politique syndicale concernant le développement durable et d'élaborer des plans d'action et des stratégies pour la mettre en œuvre.

Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV), tél. 41-22-799 7712; fax 41-22-799 6570; e-mail: chidsey@ilo.org

SERVICES D'APPUI AUX ENTREPRISES

▲ Le Programme FIT du BIT, initialement financé par le gouvernement néerlandais, sert à rechercher des moyens de garantir que les services d'appui aux entreprises soient offerts de manière durable et donc au plus grand nombre possible de personnes. Une réunion organisée du 29 septembre au 1^{er} octobre 1998, à Harare, sous le patronage de l'Agence de développement britannique (DFID), de la Fondation Ford et du Comité d'organismes donateurs pour le développement de la petite entreprise, a marqué la fin d'un projet portant sur la durabilité des services d'appui aux entreprises. Y ont participé 15 pays d'Afrique subsaharienne et 10 organismes donateurs. Les études de cas présentées lors de cette réunion sont disponibles via Internet à l'adresse: <http://www.ilo.org/public/english/65entrep/bds/workshop.htm>. Le Programme FIT est actuellement mis en œuvre dans sept pays, grâce au financement de quatre autres donateurs.

Pour tout renseignement, s'adresser à J. Tanburn, coordonnateur du Programme FIT, Département du développement des entreprises et des coopératives (ENTREPRISE), tél. 41-22-799 7582; fax 41-22-799 7978; e-mail: tanburn@ilo.org

SEIZIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES STATISTICIENS DU TRAVAIL

▲ La Seizième Conférence internationale des statisticiens du travail a réuni du 6 au 15 octobre 1998, à Genève, des experts de 90 pays et territoires. Les participants ont adopté trois résolutions sur la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat, sur la mesure du revenu lié à l'emploi et sur les statistiques des lésions professionnelles résultant des accidents du travail.

Pour de nombreux pays, les données concernant l'emploi et le chômage ne permettent pas à elles seules de se faire une idée exacte de la situation du marché du travail. Des indicateurs complémentaires tels que le sous-emploi sont alors nécessaires. La résolution concernant la mesure du sous-emploi repose sur l'idée que les pays industrialisés, les pays en transition et les pays en développement ont de plus en plus besoin de données relatives au sous-emploi et qu'à l'heure actuelle, celles-ci sont souvent absentes des statistiques nationales.

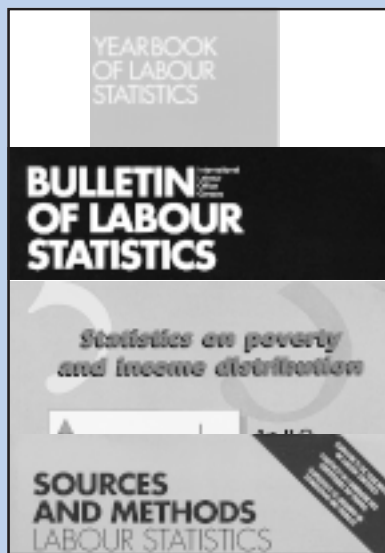
La deuxième résolution, concernant la mesure du revenu lié à l'emploi, tient compte de l'évolution des formes d'emploi et des modes de rémunération, qui englobent désormais diverses formes de prestations non salariales. De plus en plus, les travailleurs doivent recourir à différents types d'activités lucratives, telles que l'emploi salarié occasionnel ou l'emploi indépendant dans le secteur structuré ou dans le secteur non structuré. Il fallait donc ac-

tualiser les directives relatives aux statistiques des salaires pour les adapter aux changements et les étendre au revenu de l'emploi indépendant.

La troisième résolution, sur les statistiques des lésions professionnelles, révisé les anciennes directives internationales compte tenu des diverses sources de données dont disposent désormais de nombreux pays. Cette mise à jour était également nécessaire pour répondre à la demande croissante d'informations plus analytiques sur les circonstances des accidents et des lésions d'origine professionnelle.

En outre, la conférence a adopté deux séries de directives concernant d'une part le traitement des absences prolongées du travail dans les statistiques de l'emploi et du chômage et, d'autre part, les méthodes de diffusion des statistiques du travail. Les participants ont également examiné un rapport général sur les travaux réalisés par le Bureau de statistique du BIT au cours de ces cinq dernières années et son programme pour la prochaine période quinquennale. Un chapitre spécial du rapport traite des statistiques du travail des enfants.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Mehran, Bureau de statistique du BIT (STAT), tél. 41-22-799 6482; fax 41-22-799 6957; e-mail: stat@ilo.org; adresse Internet: <http://www.ilo.org/stat>



Les nouvelles (Suite de la page 21)

nomène, la prostitution n'est pratiquement pas réglementée et passe généralement inaperçue dans les statistiques officielles, les plans de développement et les budgets nationaux.

Il ressort du rapport que si les femmes bravent l'opprobre et les dangers qui sont attachés à la prostitution, c'est essentiellement pour des raisons d'ordre économique. En effet, le travail sexuel est en général mieux rétribué que la plupart des emplois auxquels peuvent prétendre des femmes jeunes, souvent sans instruction. Toujours au chapitre des fondements économiques de la prostitution, le rapport met en évidence le rôle des nombreux acteurs qui tirent profit de cette activité à la place des femmes et des enfants exploités à des fins commerciales. Ainsi, pour en finir avec la prostitution et les problèmes qui en découlent, il faut prendre tous ces intérêts en considération. Il s'agit aussi bien des familles qui dépendent des gains des femmes et des enfants prostitués, allant parfois jusqu'à vendre leurs enfants, que des établissements spécialisés des branches du spectacle et du tourisme, et des autorités corrompues sans lesquelles les réseaux internationaux de traite des femmes et des enfants ne pourraient opérer en toute impunité.

L'essor de la prostitution tient probablement, sans que cela ne soit voulu, aux politiques macroéconomiques des gouvernements qui ont tendance à privilégier une urbanisation rapide aux dépens du développement rural, à vouloir mettre une main-d'œuvre bon marché au service de l'industrialisation, à faciliter l'exportation de main-d'œuvre féminine et à favoriser le tourisme pour obtenir des devises. Toutes ces caractéristiques des économies modernes qui fondent leur développement sur l'exportation, alliées à l'absence quasi générale de filets de sécurité sociale et à une discrimination antiféminine profondément ancrée dans les mœurs, contribuent sans doute à la croissance de l'industrie du sexe.

«Bien qu'il s'agisse d'un phénomène essentiellement économique, toute action concernant l'industrie du sexe doit tenir compte des aspects moraux, religieux, sanitaires et juridiques de la question ainsi que de ceux liés au respect des droits de l'homme», peut-on lire dans le rapport. Néanmoins, il y est catégoriquement affirmé qu'il n'appartient pas au BIT de prendre position sur l'opportunité de légaliser la prostitution. Selon Lin Lim, « reconnaître que la prostitution constitue un secteur économique ne signifie pas que le BIT réclame la légalisation de la prostitution ». Le rapport passe en revue les différentes options juridiques – criminalisation et interdiction totale, légalisation fondée sur la déclaration et la réglementation des

maisons de prostitution et des prostituées, ou encore dépénalisation fondée sur l'idée que les prostituées sont des victimes et l'imposition de sanctions pénales sévères à ceux qui font la traite des prostituées, les exploitent ou les maltraitent. En tout état de cause, le BIT est formel: c'est aux pays

eux-mêmes qu'il appartient de décider de la position qu'ils entendent adopter sur le plan juridique.

Lin Lean Lim, The Sex Sector: The economic and social bases of prostitution in Southeast Asia, BIT, Genève, 1998. ISBN 92-2-109522-3.

L'évolution du secteur de la santé

Travailler dans le secteur de la santé n'est pas une sinécure: un nouveau traitement pour les patients et les soignants

Alors que le coût des soins de santé augmente dans le monde entier, la plupart des gouvernements recherchent des moyens de le réduire. Néanmoins, le secteur de la santé continue de s'étendre en réponse à une demande elle aussi en augmentation. Les efforts qu'il faut déployer pour tenter de concilier la réduction du coût et les impératifs de qualité des soins engendrent un stress énorme. Les principales victimes de ce stress sont ceux qui administrent les soins. Le présent article a pour but de démontrer qu'il devient aussi important de veiller au bien-être du personnel soignant qu'à la santé de leurs patients.

Le secteur de la santé, qui est un secteur à forte intensité de main-d'œuvre, emploie quelque 35 millions de personnes dans le monde. Selon un récent rapport du BIT intitulé *Conditions d'emploi et de travail dans les réformes du secteur de la santé*¹, à l'échelle de la planète, le budget des soins de santé s'élevait en 1994 à environ 2 330 milliards de dollars, soit 9% du PIB mondial. Non seulement il y a relativement peu de chômage dans ce secteur, mais il est fort probable que les débouchés augmentent à l'avenir.

Le secteur de la santé regroupe aussi bien les médecins, le personnel infirmier et les pharmaciens que les ambulanciers, les administrateurs des systèmes d'information, les cuisiniers et le personnel d'entretien du linge et des locaux des hôpitaux et des cliniques. Il a ceci de particulier qu'à la différence d'autres milieux de travail, il revêt une importance vitale pour la quasi-totalité des hommes, des femmes et des enfants de la planète et aussi pour la société et l'économie dans leur ensemble.

Pourtant, on s'aperçoit de plus en plus que tout ne va pas pour le mieux dans ce secteur. Outre aux problèmes que leur

posent la réduction des coûts et la contraction des budgets, les travailleurs de la santé sont plus fréquemment exposés que d'autres à toutes sortes de dangers professionnels, allant de la violence et du harcèlement sexuel au risque de contamination, de maladie, et même de mort. On le voit, leur travail n'est pas de tout repos et il devient de plus en plus difficile. Or, aujourd'hui, on commence à comprendre que si la combinaison de facteurs tels qu'une rémunération insuffisante, une faible sécurité de l'emploi et la médiocrité des conditions de travail est, certes, néfaste pour les patients, elle engendre aussi une dégradation générale de la qualité des soins de santé.

Jusqu'à présent, dans le domaine de la santé, la communauté internationale s'est surtout intéressée aux soins plutôt qu'à la situation des travailleurs de ce secteur. Pour combler cette grave lacune, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a récemment organisé, pour la première fois, une réunion paritaire sur l'impact des réformes et des conditions d'emploi et de travail dans le secteur de la santé. A l'issue d'un débat animé, et parfois choquant, les délégués – des gouvernements en leur qualité d'employeurs publics, de quelques établissements de santé privés et des syndicats – ont adopté une série de conclusions tout à fait novatrices pour améliorer les conditions de travail des salariés ainsi que l'accès aux soins et la qualité des services de santé.

La situation va en empirant

Les travailleurs du secteur de la santé exercent des métiers pénibles. Beaucoup

(Suite page 30)

- Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99
- Zones franches d'exportation
- Le rapport sur l'industrie du sexe obtient un prix



Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99
La crise financière entraînera une forte montée du chômage dans le monde
(Communiqué de presse du BIT n° 98/33)

FINANCIAL TIMES

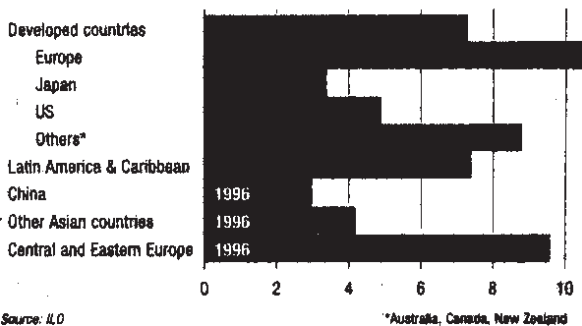
24 septembre 1998 (Royaume-Uni)

WORLD EMPLOYMENT: THIRD OF ALL WORKERS AFFECTED, SAYS ILO REPORT

Asia crisis will add to jobless total

By Robert Taylor,
 Employment Editor, in London

World unemployment
 1997 rate (%)



The New York Times

24 septembre 1998 (États-Unis)

150 Million Jobless, Global Study Says

GENEVA – At least 150 million people worldwide are jobless, and this number is expected to rise by millions before the end of the year, the International Labor Organization said today.

At least 10 million people have joined the unemployed this year because of the financial crisis in Asia, the I.L.O. said in issuing its World Employment Report, 1998-99.

DAILY NEWS

25 septembre 1998 (Tanzanie)

ILO paints gloomy picture on job prospects

IL MESSAGGERO

24 septembre 1998 (Italie)

Lavoro, perduti 20 mila posti

E nel mondo è allarme: disoccupazione a livelli di disastro

La crisi asiatica provocherà altri dieci milioni di disoccupati

I NUMERI DEL LAVORO
 Imprese con più di 500 dipendenti.

Giugno 1998 su giugno 1997 Variazioni percentuali tendenziali

Settori	Occupazione
INDUSTRIA	
Metallo e prodotti in metallo	+0,8%
Chimiche, fibre sintetiche ed artif.	+0,1%
Apparecchature elettriche ed ottiche	-0,4%
Lavorazione minerali non metalliferi	-0,7%
TOTALE	-2,3%
TERZIARIO	
Immobili, noleg., inform., ric., vari	+4,9%
Alberghi e ristoranti	+3,1%
Trasporti, magazzini e comunicaz.	+0,2%
Commercio all'ingrosso e al dett.	-0,8%
TOTALE	-0,2%

P&G Infograph FONTE: ISTAT



THE HINDUSTAN TIMES
26 septembre 1998 (Inde)

...For India, the ILO report's observations on the inadequacy of training and educational facilities for labour are highly relevant in the present stage of industrialisation. As the Planning Commission's data shows, nearly 70 per cent of the workforce in India is either illiterate or educated below the primary level. Even in industries where skill development for improvement in productivity definitely require a reasonable level of educational standard, 42 per cent of the workforce is below the primary level of education.

The Guardian www.ipmedia.com
3 octobre 1998 (Tanzanie)
Women's role in global economy wins ILO recognition

Women have provided the bulk of new labour supply in developed and developing countries alike for the last 20 years. According to the International Labour Organisation (ILO), World Employment Report for 1998/99 issued in Dar es Salaam recently, in every region except Africa, the proportion of women in the labour force has grown substantially. ...Confronted with so many barriers in the labour market, increasing number of women are launching their own enterprises. "National estimates indicate that 10 per cent of the new enterprises in North Africa, 33 per cent in North America and 40 per cent in the former East Germany were created by women," the report says. The figure for the United States alone surpasses 60 per cent.

CLARIN

2 septembre 1998 (Argentine)

LOS EFECTOS DE LA CRISIS

Hay 10 millones más de desocupados en el mundo

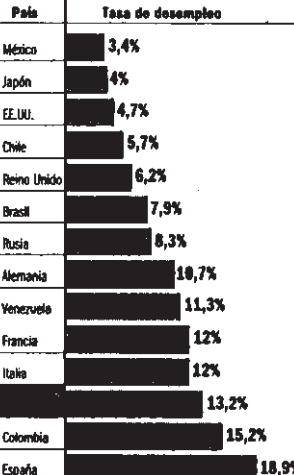
Lo dice un informe de la OIT ♦ Los mas castigados son los trabajadores de los países asiáticos y de Europa central ♦ Se lo atribuye a la recesión

♦ EE.UU., donde reina la flexibilización laboral, es la gran excepción
ISMAEL BERMUDEZ

La crisis financiera internacional no sólo se mide en las pérdidas bursátiles. Desde que se desató, hace un año, en los países del sudeste asiático, hay **10 millones de trabajadores de todo el mundo que perdieron su empleo**. La cifra, según estima la Organización Internacional del Trabajo (OIT), "seguirá creciendo en la medida en que la crisis se propague a otros países".

LAS TASAS DE DESEMPLEO Evolución del índice de desocupación.

EL DESEMPLEO EN EL MUNDO



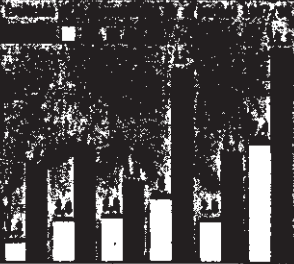
INDICES POR REGION

América Latina	Ex Unión Soviética
Chile	10,3
Brasil	10,0
Uruguay	9,5
Venezuela	11,3
Argentina	11,2
Colombia	15,2
Perú	10,5
Paraguay	10,0
Ecuador	11,3
Bolivia	11,2
Costa Rica	10,3
Guatemala	13,2
Azerbaián	1,4
Georgia	2,0
Moldova	2,2
Ucrania	9,5
Eslovenia	5,1
Lituania	5,9
Letonia	7,0
Rusia	8,3
Azerbaián	8,8

Europa Central y Oriental

Rep. Checa	8,4
Hungría	10,1
Rumanía	15,7
Polonia	11,2
Slovenia	11,2
Suecia	13,2
Eslovenia	1,7
Eslovenia	1,7
Chile	17,8
Tailandia	24,5
Macedonia	43,6

EN LOS PAISES ASIATICOS En porcentaje



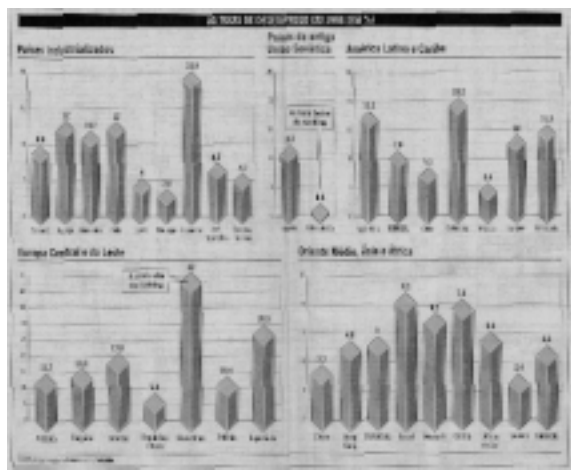
Fuente: OIT, OCDE, Naciones Unidas. CLARIN

O GLOBO

24 septembre 1998 (Brasil)

Mercados em crise: Relatório divulgado ontem mostra que situação no continente é pior desde a Segunda Guerra Mundial

Crise da Ásia desempregou dez milhões de pessoas
Número de desempregados e subempregados já chega a um bilhão no mundo, segundo Organização Internacional do Trabalho



DAWN

27 septembre 1998 (Pakistan)

ILO pinpoints weaknesses in labour force training

By Shadaba Islam

Pakistan's future economic development, export capacity and global competitiveness will depend on the skills and training it can provide to its workforce, the International Labour Organisation (ILO) warned.

The agency's 1998-99 "World employment Report" stresses that in an increasingly global and competitive economy, "the level and quality of skills that a nation possesses are becoming critical factors in taking advantage of the opportunities as well as minimising the social costs which rapid technological transformation and the transition to a more open economy entail".

"Much of South Asia appears mired in a low-skill, low-technical competence trap," the ILO emphasises...

✓ Amélioration des conditions de travail dans les zones franches d'exportation

(Communiqués de presse du BIT n^{os} 98/34 et 35)

FINANCIAL TIMES

29 septembre 1998 (Royaume-Uni)

ILO criticises export zone standards

The world is acquiring more and more export processing zones in response to globalisation and the decentralisation of industrial production. This rapid growth, however, has severe consequences for the 27m people (90 per cent of them women) who work in the zones, according to a report published yesterday by the International Labour Organisation.

The Daily Star

29 septembre 1998 (Bangladesh)

EPZ in developing world a boon to women

Special economic zones set up to attract foreign investors to developing countries have created jobs for millions of women, but too often working conditions and wages are poor and local economies derive little benefits from the zones, a critical report said today, reports AFP.

In the report, the Geneva-based International Labour Organisation (ILO) said about 27 million workers, 90 per cent of them women, were employed in more than 850 so-called Export Processing Zones (EPZ) around the world – a trend which has had rapid development in recent decades.

LE FIGARO

premier quotidien national français

29 septembre 1998 (France)

27 millions de travailleurs dans les zones franches

Un rapport du Bureau international du travail examine les atouts et les inconvénients d'une formule qui se développe à travers le monde.

Immenses pourvoyeuses d'emplois, les zones franches d'exportation offrent un potentiel de développement économique indéniable. Mais, revers de la médaille, les conditions de travail, de productivité et de rémunération y sont souvent médiocres et critiquables. Voilà résumées les conclusions d'une enquête menée par le Bureau international du travail et diffusée à Genève à la veille d'une réunion tripartite précisément appelée à passer à la loupe atouts et inconvénients d'un système qui fait florès.

DIE WELT

UNABHÄNGIGE TAGESZEITUNG FÜR DEUTSCHLAND

28 septembre 1998 (Allemagne)

Freihandels-Zonen breiten sich aus

IAA-Studie: Weltweit über 850 Areale mit 27 Millionen Arbeitern

Zä. Genf - Bei wachsendem globalen Wettbewerb haben in den neunziger Jahren Regierungen in allen Regionen der Welt, vor allem in Schwellen- und Entwicklungsländern, immer mehr Freihandelszonen (EPZ) geschaffen. Sie sollen ausländische Investoren anziehen, die hier mit zollfrei importierter Ausrüstung und Materialien für Exportmärkte rund um den Globus arbeiten.

Man bietet ihnen finanzielle und steuerliche Anreize, eine befriedigende Infrastruktur, ein großes Angebot an billigen Arbeitskräften und einen strategisch günstigen Standort. Die Internationale Arbeitsorganisation (IAO) in Genf hat gestern einen Bericht veröffentlicht, der die Vor- und Nachteile dieser Entwicklung beleuchtet.

Les Échos

29 septembre 1998 (France)

Le BIT critique les salaires et les conditions de travail dans les zones franches d'exportation

Les zones industrielles spéciales créées pour attirer les investisseurs étrangers dans les pays du Sud ont permis d'employer des millions de femmes mais les salaires et les conditions de travail y sont trop souvent médiocres et ces enclaves profitent peu aux économies locales, selon le Bureau international du travail. Quelque 27 millions de travailleurs, dont 90% de femmes, sont employés dans plus de 850 zones franches d'exportation (ZFE) dans le monde. Un phénomène en rapide développement au cours des dernières décennies, selon un rapport du BIT publié avant une réunion d'experts...

✓ Le rapport du BIT sur l'industrie du sexe reçoit le Prix de la meilleure publication à la Foire du livre de Francfort (Communiqué de presse du BIT n° 98/36)



EBU

Prostitution report wins "Oscar" at Book Fair

6 octobre 1998

(Reuters) An international report on the plight of women in Asia's burgeoning sex industry has won this year's "Women's Oscar" at the world's biggest book fair. The harrowing report by the International Labour Organisation (ILO) said up to 1.5 percent of all the women in Thailand, Malaysia, the Philippines and Indonesia could be involved in the growing trade... "It is a serious and profound report that highlights the plight of these women," said a spokesman for the international committee that selected the prize.

The prize was launched in 1997 by feminist writer Shere Hite at the Frankfurt Book Fair, which this year has attracted almost 6,800 publishers from 107 countries.

DeMorgen

8 octobre 1998 (Belgique)

...eergisteren werd bekendgemaakt dat de Internationale Oscar voor Vrouwelijke Non-Fictie zaterdag zal worden overhandigd aan de Maleisische Lin Lim, die voor de Internationale Arbeidsorganisatie ILO een naar verluidt schokken rapport heeft opgesteld over de lijdensweg van de vrouwen in de Zuidoost-Aziatische seksindustrie. In het rapport wordt ervoor gewaarschuwd dat de economisch-monetaire crisis in Azië het westerse sekstoerisme in de kaart zal spelen.



Médiathèque

Lire

■ **Gender equality and occupational segregation in Nordic labour markets.** *Helinä Melkas et Richard Anker. BIT, Genève, 1998. ISBN 92-2-110851-1. Prix: 20 francs suisses.*

Les auteurs proposent une analyse de la condition féminine dans les pays nordiques. Pour ce faire, ils utilisent une nouvelle méthodologie et des données détaillées concernant la Finlande, la Norvège et la Suède.

Dans la 1^{re} partie, ils présentent le modèle nordique, fondé sur l'emploi pour tous les citoyens, l'allègement du rôle de chef de famille pour les hommes et une vaste gamme de services sociaux offerts par l'État, dans le but notamment de permettre à chaque individu de mieux concilier responsabilités professionnelles et responsabilités familiales.

Dans la 2^e partie, ils analysent le statut de la femme sur le marché du travail et son évolution au cours des deux décennies écoulées.

■ **Mise en valeur des ressources humaines dans la fonction**

publique dans le cadre de l'ajustement structurel et de la transition. *Programme des activités sectorielles, BIT, Genève, 1998. ISBN 92-2-211295-4. Prix: 20 francs suisses.*

Ce rapport examine le rôle des ressources humaines dans les processus de réforme et l'impact de la valorisation de ces ressources dans la fonction publique. Il analyse également l'interaction entre la mise en valeur des ressources humaines et l'emploi, les salaires, les relations professionnelles, les conditions de travail et les conditions d'emploi.

Ses auteurs décrivent les changements engendrés par les réformes de la fonction publique et mettent en évidence l'intérêt que

présentent les activités de l'OIT pour une gestion du changement associant les travailleurs. Leur rapport se termine par une liste de points suggérés pour la discussion qui peuvent aussi servir de base à l'élaboration de directives sur la mise en valeur des ressources humaines dans la fonction publique dans le cadre de l'ajustement structurel et de la transition.

■ **Incidence des mesures assurant la flexibilité du marché du travail dans les industries de la construction mécanique, de la construction électrique et de l'électronique.** *Programme des activités sectorielles, BIT, Genève 1998. ISBN 92-2-211108-7. Prix: 25 francs suisses.*

Au milieu des années quatre-vingt, la vie active était déjà réglementée par des normes minimales du travail régissant par exemple le nombre maximum d'heures de travail, la rémunération des heures supplémentaires, les périodes de repos obligatoire, les congés

payés, le travail de nuit et le travail posté, etc. Néanmoins, sur des marchés du travail ainsi réglementés (souvent qualifiés de «rigides»), une certaine flexibilité a toujours existé en ce qui concerne le temps de travail, comme en témoigne la coutume en matière d'heures supplémentaires, rémunérées à un taux supérieur à celui des heures normales de travail.

Récemment, alors que de nombreux syndicats faisaient pression pour obtenir une réduction du temps de travail, des garanties en matière de sécurité de l'emploi et des mesures de lutte contre le chômage, des employeurs ont cherché à revenir sur certaines mesures de protection sociale, pourtant durement acquises, dans le but d'assouplir le marché du travail. Ces employeurs se déclarent par exemple disposés à satisfaire la revendication des travailleurs concernant la réduction du temps de travail moyennant l'acceptation d'une approche plus souple concernant le moment et la manière de travailler, afin d'allonger la durée d'utilisation des machines sans avoir à payer d'heures supplémentaires. Tel est le contexte dans lequel le BIT a préparé ce rapport.



Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Tél. (+4122) 799-7301; fax (+4122) 799-6938.

Les nouvelles (Suite de la page 26)

d'entre eux y consacrent énormément de temps, parfois dans la solitude. Ils sont exposés à des risques d'infection et d'intoxication par des agents chimiques ou biologiques. Le stress fait partie du métier. Qui plus est, ces travailleurs – y compris ceux qui s'occupent de personnes âgées – sont souvent en butte à la violence verbale et physique du fait qu'ils ont affaire à des personnes en désarroi.

La situation des femmes, qui constituent la majorité des travailleurs du secteur – jusqu'à 80% dans certains pays – est particulièrement préoccupante. Les femmes sont de bonnes soignantes mais, malheureusement, elles sont trop souvent reléguées au bas de la hiérarchie, dans des emplois précaires, se voyant confier des tâches ardues, parfois dangereuses, tout en étant insuffisamment rémunérées. Elles sont souvent agressées physiquement et font l'objet de harcèlement sexuel.

Cependant, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, des millions de personnes ne bénéficient pas des soins dont elles auraient besoin.

Souvent, les réformes budgétaires ont abouti à la mise en place d'un système de redevance fixe à la charge des usagers. Cela engendre une injustice entre ceux qui

ont les moyens de payer et qui reçoivent donc des soins de qualité, alors que les autres sont peu ou pas du tout soignés. Il y a là un manque d'équité ou une injustice.

SOINS DE SANTÉ: FAITS ET CHIFFRES

● Depuis les années soixante-dix, la part du PIB que les pays développés consacrent aux soins de santé est en augmentation. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire représentent seulement 18% du revenu mondial et 11% des dépenses de santé, alors qu'ils représentent 84% de la population mondiale et 93% des problèmes de santé.

● Le personnel du secteur de la santé est essentiellement un personnel qualifié ou semi-qualifié. Environ 18,5 millions sont des médecins ou des infirmiers. Des pays tels que l'Allemagne ou la Belgique ont trop

de médecins. D'autres manquent cruellement d'infirmiers. La plupart des pays n'ont pas suffisamment de personnel de soins de santé primaire. Les femmes sont très nombreuses dans le secteur de la santé et elles occupent en majorité les emplois peu rémunérés.

● La question du travail supplémentaire constitue un problème majeur. Selon de récentes enquêtes, en Europe, de nombreux médecins effectuent plus de 21 heures supplémentaires par semaine, et d'autres considèrent que leur plus grand problème est la «sensation d'épuisement» qu'ils éprouvent.

Lauréat de l'International Nike Award 1998

The sex sector: The economic and social bases of prostitution in Southeast Asia, une étude de Lin Lean Lim

Cette étude traite des forces sociales et économiques qui sous-tendent l'essor de l'industrie du sexe en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande. Elle permet de constater que la filière du sexe constitue désormais une branche commerciale à part entière, qui emploie directement ou indirectement des millions de travailleurs et renfloue dans des proportions non négligeables les revenus de la région.

L'*International Nike Award*, prix de la meilleure publication dans la catégorie «non-fiction – femmes» a été créé en 1997, à la Foire internationale du livre de Francfort, pour rendre hommage aux travaux réalisés par des femmes, qui font avancer la réflexion sur la condition féminine dans le monde.

«Cette recherche est excellente. Désormais, grâce à Lin Lim, les gouvernements ne pourront plus dire que la question du travail sexuel est insoluble pour des raisons d'ordre économique...» – *Shere Hite*

Cet ouvrage est dès à présent en vente dans les grandes librairies et dans les bureaux de l'OIT à l'étranger, ou directement au Service des publications, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22. Tél. 41-22-799 7301; fax 41-22-799 6238; e-mail: <http://www.ilo.org>. Aux États-Unis: tél. 301-638 3152; fax 301-8430159; e-mail: ILOPubs@Tasco.com; adresse sur l'Internet: <http://www.un.org/depts/ilowbo>. ISBN 92-2-109522-3. Prix: 35 francs suisses.



La croissance démographique, qui la plupart du temps s'accompagne d'un vieillissement de la population, engendre des problèmes nouveaux et en fait resurgir d'anciens. En outre, le progrès constant de la technologie modifie radicalement les traitements et les méthodes de travail tout en faisant augmenter le coût des soins de santé. Tous ces changements concernent non seulement les administrateurs mais aussi les exécutants, du stade de la planification à leur application.

Coût de la santé et conditions de travail

La rétribution des travailleurs est le poste principal de tout budget de la santé. Elle représente généralement plus de la moitié du budget total même si, dans de nombreux pays, les travailleurs sont sous-payés, ne jouissent pas d'une sécurité de l'emploi suffisante et ont des conditions de travail médiocres. Face à l'augmentation continue des coûts, les pouvoirs publics cherchent à plafonner les dépenses tout en exploitant au mieux les fonds dont ils disposent. Cela peut créer un conflit.

Autre conséquence de l'insuffisance de la rémunération, des mauvaises conditions de travail et de l'absence de perspectives de carrière: le personnel médical qualifié fuit les pays pauvres qui pâtissent d'un «exode des cerveaux» et, dans les pays

riches, la pénurie d'infirmiers ne cesse de s'aggraver.

En outre, les pays ont de plus en plus tendance à céder les soins de santé à un secteur privé qui, lui, est soumis aux lois du marché. Certaines responsabilités ne peuvent pourtant pas être assujetties aux impératifs budgétaires. Ainsi, presque tous les pays se heurtent à cet épineux problème: permettre l'accès de tous aux soins de santé tout en trouvant le moyen de les financer.

Satisfaire les besoins

Pour faire avancer la réflexion, la Réunion paritaire sur les conditions d'emploi et de travail dans les réformes du secteur de la santé, qui s'est tenue du 21 au 25 septembre 1998 à Genève, a adopté un certain nombre de conclusions, parmi lesquelles:

- Les soins de santé ne sont pas une marchandise et ne peuvent donc faire l'objet d'un commerce; la santé est un droit fondamental de l'homme.
- L'accès de tous, au moins aux soins de santé primaires, demeure un problème à résoudre dans le monde entier et en particulier dans les pays en développement.
- Les réformes des soins de santé ne peuvent être imposées d'en haut ou de l'extérieur. Dans le cadre du processus de réforme, il convient de prévoir des moyens de développer le dialogue social, car c'est à travers un tel dialogue que se conçoivent les meilleures réformes.

● Le personnel de santé, y compris les travailleurs à temps partiel, doit avoir le droit de négociation collective, bénéficier de conditions de travail décentes et avoir la possibilité de suivre une formation continue.

● Les salaires doivent être versés régulièrement à tous les travailleurs y compris le personnel de santé, conformément à la convention n° 95 sur la protection du salaire, 1949.

● La formation de base, l'apprentissage à vie et la formation continue sont essentiels pour maintenir la qualité des services et améliorer les perspectives de carrière. Les organisations de travailleurs devraient participer à la conception et à l'exécution des programmes de formation.


● Les femmes doivent jouir de l'égalité des chances afin de pouvoir accéder à des emplois de qualité et bien rémunérés.

● Les gouvernements et les employeurs doivent veiller à la sûreté des lieux de travail, en particulier pour les femmes.

Il incombe aux employeurs, aux travailleurs et aux gouvernements de combattre le racisme au travail. □

Cet article a été rédigé par Nedd Willard, écrivain indépendant installé à Genève et retraité du BIT.

¹ Conditions d'emploi et de travail dans les réformes du secteur de la santé. *BIT, Genève, 1998, ISBN 92-2-211070-6. Prix : 17,50 francs suisses.*



Travailleurs âgés

Chômeurs

Secteur non structuré

Bureau international du Travail • Genève

Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99

Employabilité et mondialisation

Le rôle crucial de la formation



Jeunes travailleurs